

Vittras, Eugène

MANIFESTE

ou

VUE GÉNÉRALE

sur

L'ŒUVRE DE MISÉRICORDE

PROPHÉTISÉE EN FRANCE.

Dignare me laudare te, Virgo sacrata ;
Da mihi virtutem contra hostes tuos.

Agréez, ô Vierge sainte, que je chante vos
louanges ;
Donnez-moi la force de combattre victo-
rieusement contre vos ennemis.

§ 1^{er}.

*Exposition de cette Œuvre, injustement attaquée. — Choix parti-
culier de la France, appuyé sur les témoignages historiques
de sa royauté.*

Six années se sont écoulées déjà, depuis que l'Organe choisi par le Seigneur s'est fait entendre. C'est en vain que l'on a voulu dès le principe arrêter sa voix : telle que le grain de sénévé, elle a grandi ; et ses sons éclatants comme ceux de la trompette ont retenti des extrémités de la France jusqu'aux contrées lointaines. Calomnie, ridicule, persécution, vexation de tout genre, tout a été mis en œuvre pour exter-

[1843?]]

miner le Prophète et le réduire aux minimes proportions d'un enthousiaste factice, ou d'un homme séduit ou suborné, ou enfin d'un illuminé qu'une société secrète aurait mis en avant pour l'exécution de ses projets. Nous avons eu contre nous tout ce qui a droit sur la terre d'en finir avec ce qui ne serait que ridicule, insensé : et l'opinion dédaigneuse de ce monde si nombreux qui dicte la loi et pour lequel ce qui est surnaturel, divin, pieux, est une absurdité, une chimère ; et toute la puissance d'une politique ombrageuse ayant à ses ordres des milliers de séides auxquels rien de ce qui se passe dans l'ombre n'est caché ; et le mépris des prétendus régulateurs des sentiments religieux se couvrant du précieux prétexte de préserver la Religion du fanatisme, de l'illusion ; et l'opposition secrète ou tacite de l'Episcopat auquel nous avons fait entendre inutilement nos justes réclamations ; et la condamnation déplorable d'un Evêque, peut-être trompé, qui sans examen convenable et suffisant, a osé impitoyablement exiger de lui une rétractation contraire à sa conscience.... hélas ! il n'est pas jusqu'à l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ que l'on n'ait essayé de nous opposer.

Nous avons eu même à gémir de ceux qui partageaient nos convictions : Combien peu ont fidèlement rempli une mission toute pour la gloire de Dieu et l'utilité de leurs frères !.... Combien de fois Satan n'a-t-il pas essayé de nous désunir pour détruire, ou du moins affaiblir isolément d'inébranlables convictions ! Mais fidèles à la Cause sainte que nous savions être celle de Dieu, il nous a suffi, en l'absence d'une décision dogmatique, de la règle tracée par l'Apôtre : nous avons *releu*, avec toute l'énergie de la foi, *ce qui est bon*, ce que l'Eglise notre Mère recommande à ses enfants, les prodiges d'amour opérés au milieu de nous, l'espérance aux promesses divines, les pratiques saintes de la piété, les supplications tendres et redoublées envers l'infinie Miséricorde, notre conviction de l'orthodoxie catholique.

Nous avons déjà goûté avec délices tout ce que les Révélations nouvelles nous dévoilent de saint, d'admirable, de profond, sur les grandeurs inouïes de Marie, la Vierge immaculée pure et sans tache. Nous savions, avec saint Thomas, que l'on n'acquiert point la science par les démons essentiellement ennemis de la Vérité (1. P. quest. 64), et que les révélations de faits particuliers jetant un jour si lumineux sur des Mystères scellés dont ils nous donnent la clé, ne pouvaient être leur ouvrage. Nous avons comparé l'antique doctrine, les témoignages de la tradition, scruté les saintes écritures, et nous avons découvert avec

29538
ravisement que les développements nouveaux en étaient la conséquence. Nos adversaires n'ont rien répondu aux éclaircissements publiés (1). L'arbre bon nous était démontré par ses fruits : nous n'avons donc point courbé la tête, parce que, même un seul instant, nous n'avons pas cessé d'être les enfants de l'Eglise de Jésus-Christ ; parce que des condamnations, conséquence d'une exposition toute mensongère, évidemment ne pouvaient nous frapper.

Forts maintenant de cette conviction que Dieu donne aux âmes qui le veulent servir *en esprit et en vérité*, nous nous présentons à nos amis et à nos ennemis, à ceux qui ignorent l'OEuvre de Miséricorde et à ceux pour qui elle est indifférente... à tous enfin, moins comme agresseurs, comme persécutés et comme chargés de manifester les desseins du Tout-Puissant.

Nous disons : *l'OEuvre de la Miséricorde n'est point ce qu'on l'a présentée avec tant de noirceur aux Evêques, au Souverain Pontife, aux Fidèles déjà émus par le recit de tant de prodiges. Non, nous ne l'avons point inventée, elle n'est point une chimère, fruit d'une imagination exaltée. Il n'est point vrai, nous en attestons le ciel et la terre, que nous publions de prétendues Révélation : nous savons qu'elles nous viennent d'un Homme pour lequel le ciel semble n'avoir aucun secret, d'un Homme qui a la science de Dieu, d'un Homme auquel la parole du Saint-Esprit est révélée à propos dans une langue qui est celle de l'Eglise, mais dont il n'a pas même les premiers éléments. Non, l'OEuvre sainte de la Miséricorde n'est point une œuvre de ténèbres. OEuvre de lumière par excellence, elle ne demande que le grand jour : ce sont les ténèbres, au contraire, qui l'oppriment ; elle les repousse de toutes ses forces, et ne craint que d'être méconnue.*

L'annonce d'une grande régénération religieuse et sociale, qui par sa réalisation dans le monde sera la sanction solennelle donnée par le Très-Haut à tout ce qu'il a daigné nous révéler de cette OEuvre, alarmerait-elle donc la foi et l'Eglise ? Depuis quand des prophéties ont-elles dû réveiller la susceptibilité des gardiens de ce précieux dépôt ? Comment peuvent-elles nuire à l'harmonie présente, dans ce qui concerne la doc-

Voix de la Septaine { t. I^{er}, p. 584-417-556-599-762-442.
t. II, p. 114-148-179-208-365-395.

trine ? Ce que ces prophéties annoncent serait-il impossible ? A-t-on l'assurance positive que le monde doit rester comme il est ? Faut-il que la foi tombe pièce par pièce, que l'ivraie semée avec profusion dans le champ du Père de famille prévale sur le bon grain jusqu'à l'étouffer ? Le progrès de la foi a-t-il donc reçu des limites, et devra-t-il s'arrêter devant l'immense développement de la science du mal ? Est-il écrit que l'Eglise ne doit plus recevoir de secours d'en haut, que son divin auteur l'a condamnée à ne se soutenir que de ses moyens ordinaires, lorsque jamais elle ne sembla plus près de son entière destruction, qu'elle doit se résigner à mourir sans gloire et sous le joug séculier, jusqu'à ce qu'elle sorte de la tombe au son fatal de la dernière trompette ? Comment, en un mot, sans outrager Dieu, pourrait-on penser qu'il laisse le démon maître du Monde, jusqu'à ce qu'il commence l'éternité, comme si cette terre sur laquelle a été versé le Sang divin, et jadis frappée par le péché, ne devait plus recouvrer sa beauté première ; comme si le labeur de la Rédemption divine devait échouer contre les éléments corrosifs de la mort et du péché ; comme si la matière, une fois infectée par le mal, ne pouvait plus être réhabilitée que par une entière dissolution ; comme si la nouvelle création du Calvaire ne devait pas régénérer la première Création ?

L'Œuvre de Miséricorde appelle d'abord à une simple association de prières en l'honneur de Marie, la Vierge immaculée pure et sans tache. On s'efforce de répondre à la fin que Dieu se propose, en même temps que l'on se prémunit contre les épouvantables catastrophes dont l'univers est menacé, ou qu'on les détourne de soi et des autres par une sincère conversion. Un but aussi saint put-il être, fut-il jamais représentable ? Et comprend-on que l'Œuvre de Miséricorde, ainsi envisagée et comprise, dût éprouver une aussi formidable opposition ?

Il est vrai, et nous le confessons hardiment, que nous prions en particulier pour le salut de la France : nous rappelons les anciennes traditions de notre pays dans tous les temps l'objet des prédilections du ciel. Notre monarchie, constituée héréditairement par les Evêques, fut, jusqu'en 1789, le royaume très chrétien : elle date de saint Rémi, archevêque de Reims, qui, en 493, avec le Baptême et le sacrement du Saint-Esprit, donna à Clovis, premier roi chrétien, l'onction des rois. — Hincmar nous a transmis cette tradition si longtemps respectée : « Au moment où se préparait la consécration, une colombe d'une éclatante blancheur descendit, et déposa sur l'autel une ampoule sainte emplit

» d'un chrême pur, odorant, inconnu. » (Histoire de France par M. de Peyronnet, livre I.) — Frodoar et Aimoin, auteurs du ix^e siècle, rapportent le même fait. La tradition, non interrompue, n'en était-elle pas attestée par la vénération avec laquelle on conservait l'ampoule sainte qui ne sortait, à Reims, du trésor, que pour le sacre de nos rois ? C'est à la même époque qu'un ange, selon les uns, un saint ermite selon les autres, apporta *les lis*, symbole de l'innocence baptismale, que nos rois avaient conservés comme l'ornement de leur couronne et les emblèmes de leurs armes jusqu'à nos jours durant treize cent trente-cinq ans. Il y a pour la France un *droit divin* particulier. Nous savons, par l'héroïne Jeanne d'Arc, la vierge suscitée du ciel pour arracher la France au joug anglais, que le royaume de France est le *royaume de Dieu, Roi du Ciel, Fils de la Vierge Marie* ; que les rois de la France n'étaient réellement rois qu'après avoir reçu l'onction sainte de Reims. Elle donnait, en effet, à Charles, le titre de Dauphin. — « Je ne l'appellerai roi, répondait-elle, » qu'après qu'il aura été sacré et couronné à Reims, où je pense le » conduire. » — Elle avait déjà déclaré au capitaine Baudricourt, de la part des saintes Catherine et Marguerite, que le royaume saint de la France appartenant à Jésus-Christ, il voulait que Charles, le légitime héritier de la Couronne, le reçût de lui en fief.

C'est par cette déclaration céleste qu'on expliquera, encore mieux que par la loi salique, cet amour des Français pour leurs princes, porté presque jusqu'à l'idolâtrie. Une nation éminemment chrétienne regarderait ses rois comme les lieutenants du Christ : il lui semblait voir leur front rayonner de l'aurole divine. Presqu'à tous les règnes, les rois de France montraient une bonté rare qu'on ne retrouve point chez les rois étrangers. On eût dit qu'ils participaient à la mansuétude du Christ dont ils étaient l'image. Aussi, les voit-on se montrer presque toujours les défenseurs de l'église, les protecteurs des Papes persécutés, et les premiers à prendre la Croix pour reconquérir les saints lieux contre les ennemis du nom chrétien.

Quoique nous goûtions les solides raisons d'un grave historien sur l'hérédité de la couronne ; quoique nous admettions comme lui qu'elle fut héréditaire dans la première race par droit de masculinité ; que dans la seconde, elle fut héréditaire par le même droit, mais avec élection ; et que, dans la troisième, elle devint héréditaire sans élection ni partage, mais avec le droit de masculinité et de progéniture, nous ne laissons

pas toujours d'y voir l'influence du droit divin. Saint Rémi avait promis au nom du ciel la transmission de la couronne dans les descendants de Clovis, si elle restait fidèle à Dieu. Plus tard, s'éleva une nouvelle dynastie : Pepin, son fondateur, demanda au Pape Saint-Etienne que son élection fût ratifiée par le sacre. Saint Grégoire de Tours rapporte que le sacre se fit à Saint-Denis par le Pape, qui baptisa et couronna en même temps les deux fils du roi, et défendit à tous les Français, présents et à venir, au nom de Saint Pierre et sous les plus terribles anathèmes, de se donner des rois d'une autre race.

La troisième race descendait directement de la seconde, et il n'est pas moins digne de remarque que celle-ci ne fut point exclue contre l'intention du Pape Etienne. Hugues Capet descendait, par ses aïeux, de Childebrand, fils du beau-père de Pepin, et cousin de ses deux fils. Or, dans la cérémonie du sacre, le Souverain pontife voulut bénir bien spécialement Bertrade, épouse de ce prince, qui l'avait répudiée, et la consacrer, dit expressément le même historien, Saint Grégoire de Tours, avec le Saint-Chrême, revêtu des ornements royaux. La postérité de Pepin se retrouverait donc dans celle de Hugues-Capet. Connait-on assez l'histoire de ces temps reculés, pour prononcer que cette dernière n'avait pas contracté des alliances avec une famille dont elle prit la place plus tard? Et ne serait-il pas probable que les Francs, dans cette circonstance mémorable, ont usé de leur droit pour se choisir de nouveaux maîtres parmi les parents et les alliés de la première? Quoi qu'il en soit, les bénédictions du ciel n'ont pas manqué de consacrer la troisième race. L'onction de la Sainte Ampoule a été pour elle la cause d'une incessante prospérité : Hugues-Capet obtint, par son sacre de Reims, une sanction que le ciel lui destinait, et sous son fils Robert les délices de son peuple, comme plus tard sous le règne de Saint Louis, un Saint obscur mais remarqué par l'historien Baronius, annonça que désormais cette nouvelle famille, choisie de Dieu, régnerait sur la France jusqu'à la fin du monde (1).

(1) On fait remonter l'origine de Pepin à saint Arnulfe ou Arnoul, évêque de Metz. Son bis-aïeul, selon quelques savants, fut saint Féréol, fils de Sigemer, que Sidoine Apollinaire appelle prince royal, et fils de Clodion, l'aîné de Mérovic, roi des Français. Or, saint Arnulfe était l'aïeul de Pepin-Héristal, père de Charles Martel, qui fut père de Pepin et l'aïeul de Charlemagne. Nous avons suivi le sentiment des Bollandistes touchant la descendance de la troisième race. Toutefois, d'au-

Est-ce donc que le cataclysme de 93 aurait effacé sans retour une monarchie de quatorze siècles, pour faire place à une France nouvelle façonnée à son gré par l'esprit du mal ? Nous ne le pensons point. Nous ne réclamons point d'autre droit que celui qu'invoquait l'Apôtre des nations lorsqu'on voulait le soumettre à la flétrissure de la flagellation. Nous sommes Français. Supérieurs du reste à de simples calculs de dates, de durée, de prévisions humaines, nous regardons la situation présente comme une longue et pénible épreuve qui confirme ce que nous attendons. Oui ! c'est parce que la révolution sociale et religieuse sera immense qu'elle est précédée d'un ordre apparent qui ressemble à un *nec plus ultra* de paix et de stabilité. La divine Providence avait laissé, en 1814, de nombreux éléments de bien, dont un gouvernement hypocrite, ingrat, ne sut pas profiter : elle lui avait tracé d'avance une mission qu'il ne remplit pas. Que les temps actuels sont différents ! Les éléments du bien ou disparaissent ou s'usent par les ménagements de la prudence humaine.

Les convictions les plus ardentes tombent ; il n'y a plus guère de dévouement à la seule cause sacrée, celle de Dieu ; les intérêts matériels sont seuls pris en considération. L'église ne dispute plus pied à pied le terrain des envahissements de l'autorité séculière ; réduite à la forteresse unique de la conscience, elle a livré à l'ennemi ses redoutes avancées. Ses Pontifes ne voient de salut que dans des transactions avec des puissances hostiles dont on satisfait toutes les exigences. Les deux pouvoirs qui régissent le monde offrent aux yeux des peuples étonnés une alliance monstrueuse dont ils ne soupçonnaient point la possibilité. La suprématie est étouffée ; la puissance temporelle semble absorber tous les droits ; c'est elle qui dicte à la première l'exercice limité de ses attributions et de ses devoirs. Non, non ! il n'y a pas à attendre une restauration par la force des choses, comme l'ont fait espérer tant d'endormeurs dont les espérances ou les promesses se sont évanouies en fumée. *C'est le Seigneur qui se lèvera, réveillé comme d'un profond som-*

tres auteurs prétendent que Childebrand, fils de Pepin-le-Gros, et frère de Charles Martel, est la tige des rois de la troisième race.

Le droit divin particulier que nous admettons n'exclut point la théorie si vraie du choix de la nation. Toute puissance vient de Dieu qui la transmet ordinairement par le peuple à celui qui est élu roi. Toutefois, il arrive que Dieu se choisit David pour Saül.

meil, comme un homme puissant, engourdi par le vin, frappera ses ennemis en fuite et les livrera à une honte éternelle.

C'est alors que le Très-Haut vengera sa cause, et justifiera la profondeur de ses vues. Sa cause est *celle de la veuve et de l'orphelin*; sa cause est *celle du pauvre opprimé* par les riches possesseurs de la science du siècle; sa cause est *celle de l'Eglise humiliée et captive*; sa cause est *celle de tous les gens de bien, des cœurs droits, des âmes dévouées à la religion sainte, et qui ne voient qu'avec horreur cette alliance avec ses ennemis naturels*; sa cause est *celle de tous ceux qui souffrent* par toutes les injustices, mensonges, prévarications, transactions scandaleuses de l'époque avec l'iniquité; sa cause, enfin, est *celle de tous ceux que scandalise le triomphe du méchant, et qui, ayant faim et soif de la justice, désirent aussi le triomphe du Seigneur, l'honneur qu'on lui dénie, et l'établissement complet de son règne sur la terre, dont ils ne regardent point le désir comme indiscret et superflu, ou comme impossible à Celui qui peut tout.*

Le paricide nouveau qui a terminé le dix-huitième siècle et couvert la France d'un opprobre ineffaçable, n'a donc pu non plus s'effacer de nos souvenirs. Nous voyons la consommation des crimes de l'impiété voltairienne : elle chante *Victoire!*... par ses nouveaux pontifes; mais aussi nous nous rappelons le Roi Martyr terminant l'antique monarchie des Francs par une mort sublime. Nous nous le représentons sur le trône sanglant que lui élevèrent des sujets révoltés, comme un nouveau médiateur pour la France coupable dont il ménagea alors, par la douceur résignée de l'agneau, la réconciliation avec la Providence outragée. Louis XVI n'est point pour nous un Charles 1^{er}, roi d'Angleterre, qui n'eût point le courage de revenir à l'orthodoxie catholique; nous ne regardons point la Race de St-Louis comme celle des *Stuart*, coupables d'avoir précipité leur pays dans le schisme et l'hérésie. — Cette dernière a racheté son pardon, nous le savons, par son bannissement; mais, dans les décrets de l'inflexible justice, elle dut être exclue à jamais d'un trône sur lequel son aïeul (Henri VIII), avait fait asseoir l'usurpation sacrilège des droits sacrés de la puissance spirituelle : le crime était plus grand que celui d'une domination protestante. L'envahissement de l'Autocrate russe, s'arrogeant la suprématie de son église, n'était que le châtement d'une usurpation plus coupable et de l'orgueilleuse prétention du Patriarche grec. L'usurpation sacrilège des *Stuart* a donc dû recevoir en ce monde son châtement, utile d'ailleurs au salut éternel d'une race royale qui est

éteinte dans l'exil, et dont le dernier rejeton est mort revêtu de la pourpre de la Sainte Eglise Romaine.

Louis XVI est le grand martyr de cette Révolution qui faillit nous enlever la foi chrétienne : son sang nous la conserva. — « Je meurs innocent, s'était-il écrié devant les nombreux témoins de son supplice!.. » Je souhaite que mon sang, loin de retomber sur elle, serve au bonheur de la France!.. » Ce dernier cri de l'auguste victime parvint jusqu'au trône de l'éternelle Clémence : du haut du ciel le fils de saint Louis veille sur les destinées de sa race et de la France. Notre sentiment est confirmé par celui de l'immortel Pie VI, dans l'éloquente allocution prononcée par lui devant les cardinaux réunis en consistoire, lorsqu'il apprit la nouvelle du régicide français : on peut la lire dans la collection des Brefs de Pie VI, par M. Guillon, Evêque de Maroc ; nous en extrayons quelques passages ;

« Nous ne saurions passer sous silence, dit ce grand Pontife, tout ce que la dernière expression des sentiments de Louis révèle de vertu et de piété. Quel xif attachement à la foi catholique ! Quelle soumission à la volonté de Dieu ! Quelle douleur, quel repentir profond d'avoir, quoique malgré lui, mis son nom à des actes contraires à la foi et à la discipline de l'Eglise ! » Comparant ensuite la mort du roi très chrétien immolé en haine de l'antique religion des Français, avec celle de Marie-Stuart, et s'étayant du sentiment de Benoit XIV qui, dans les circonstances de la mort de cette illustre Reine, trouvait les conditions d'un véritable martyr, Pie VI aussi croit devoir porter le même jugement de la mort de Louis : elle a racheté l'approbation arrachée à sa faiblesse, comme le martyr purifia St-Cyprien, de Carthage, surpris par l'erreur. — « O jour de triomphe pour Louis, s'écrie le saint Pontife, à qui le ciel a donné la patience dans les plus rudes épreuves et fait trouver la victoire dans les bras de la mort ! Oui ! nous en avons la confiance, il n'a laissé cette couronne périssable et ces lis si tôt flétris, que pour en recevoir une immortelle, tressée de la main des Anges. » — Et puis il s'écrie, dans sa douleur : — O France, ô France, toi que nos prédécesseurs ont appelée le modèle de l'unité catholique, l'inébranlable soutien de la foi, toi qui surpassais les autres nations par ton zèle et ton dévouement à la Chaire apostolique, ah ! combien tu es devenue différente de toi-même ! Qui a pu t'inspirer tout à coup tant de haine et tant de fureur ? »

Qu'on ne s'y méprenne point, nous n'entendons point mettre au

même niveau l'expiation de Louis XVI et celle de l'Homme-Dieu sur le sanglant Golgotha. Bossuet dit : « Les Martyrs administrent la rémission » des péchés : leur martyre, à l'exemple de celui de Jésus-Christ, est » un baptême où les péchés de plusieurs sont expiés ; et nous pouvons, en quelque sorte, être rachetés par le sang précieux des martyrs, comme par le sang précieux de Jésus-Christ. » (Méditation pour le temps du Jubilé.) — Origène, après avoir développé la Rédemption universelle du Christ, passe à ces rédempctions particulières qu'on pourrait appeler *diminuées* ; mais qui tiennent au même principe : « D'autres victimes se rapprochent de la victime incomparable : » je veux parler des généreux Martyrs qui ont aussi donné leur sang ; » *mais où est le sage pour comprendre ces merveilles ? Et qui a de l'intelligence pour les pénétrer ?* »

A Louis XVI immolé, à Marie-Antoinette qui a eu en elle seule l'assemblage des martyres de son auguste famille, si nous joignons tant de milliers d'innocentes victimes sacrifiées sur l'autel de la sanglante révolution, pouvons-nous désespérer du salut de notre Patrie ? Il partageait ce sentiment, le philosophe chrétien qui de nos jours a écrit : lorsque dans une révolution où se heurtent violemment deux partis, l'on voit tomber d'un côté des victimes précieuses, on peut gager que ce parti finira par l'emporter, malgré les apparences contraires. « Le juste, a dit Isaïe du juste par excellence, qui aura donné sa vie » en sacrifice, verra une longue postérité (Is. III, 9, 10). » Louis XVI a laissé un fils méconnu, proscrit, doublement enseveli ; un mystère qui semble impénétrable plane en ce moment sur son existence ; mais le Dieu qui par sa parole changerait les pierres elles-mêmes en enfants d'Abraham, le produira au jour connu de lui.

Désirant avec ardeur la prospérité de la France, nous prions pour qu'elle devienne ce qu'elle était destinée à être par cette succession de monarques si souvent protégés du ciel d'une manière visible ; nous en ferait-on un crime, lorsque l'histoire de nos aïeux nous montre tant de prodiges opérés par Dieu en faveur d'un royaume jadis essentiellement très chrétien ?.. Nous prions pour l'Instrument principal que le souverain Maître s'est choisi, et qui, comme Saül, est couvert des épaisses écailles de l'erreur. Conçoit-on une prévention aussi aveugle que celle de nous supposer les partisans des doctrines détestables et des horribles blasphèmes de cet homme, parce que nous supplions le Dieu de saint Louis de rappeler de ses égarements ce fils vénéré de nos rois ?.. Une telle accusation est tout au moins l'apogée

de l'absurdité, si elle ne provient point de la plus insigne mauvaise foi ou de la plus criante injustice.

Toutefois, si une association de prières formée en conséquence de ce que Dieu a daigné révéler de ses desseins en faveur du rejeton de ses Martyrs, est éminemment française, nous devons le déclarer, l'OEuvre de Miséricorde n'est point une œuvre politique. Car quelle union possible entre la politique mondaine et cette OEuvre qui ne nous annonce que les développements des effets de la Rédemption, la Régénération du Monde, le Règne de Jésus-Christ, l'époque glorieuse de l'Effusion surabondante de l'Esprit-Saint? — Les instruments désignés ne sont qu'un accessoire; et le Seigneur se choisit qui il lui plaît.

L'OEuvre de Miséricorde est antérieure à la phase nouvelle que nous lui connaissons depuis 1839; montrée sous des voiles épais dans les Livres saints, elle est expressément annoncée par les Apôtres, et en particulier par St-Jean dont les Disciples avaient conservé le récit incompris ou défiguré. Les lumières prophétiques sur son approche commencèrent vers 1773. Ceux qui en furent les dépositaires n'en purent méconnaître l'origine divine, lorsqu'ils virent s'accomplir les grandes révolutions préparant les voies au règne de Jésus-Christ. En 1810, un nouvel organe reçut du Verbe des Communications plus longues, plus développées, et fut chargé de les faire connaître au souverain Pontife Pie VII, à l'empereur Alexandre et au trop faible Charles IV, roi d'Espagne; elle les leur présentait comme pouvant se réaliser bientôt dans le Monde. Le Roi captif fut informé le premier, puis le Pontife romain; et quelques années après, le Czar appelait dans sa capitale la servante du Seigneur; il reçut avec respect des instructions dont il parut différer l'accomplissement. La Providence, nous l'avons déjà remarqué, avait ménagé les éléments de restauration universelle que l'infidélité des uns, la perfidie des autres, la philosophie moderne et la politique voltairienne firent avorter. Elle se rattachait à l'OEuvre de Miséricorde; l'apparition de ce nouveau Prophète laboureur, en 1816, allant remplir une mission secrète et mystérieuse auprès d'un roi philosophe, et menteur dans le cachet de légitimité qu'il se donnait. En vain Louis XVIII, convaincu de la divinité de la mission du Prophète de la Beauce, par la révélation d'une pensée criminelle qu'il savait n'être connue que de Dieu seul, laissa-t-il à son successeur le soin de réparer une grande injustice; celui-ci, égaré par les conseils d'une politique toute humaine, crut devoir passer outre. Avec ce prince abusé,

s'évanouirent les espérances que sa droiture naturelle avait fait concevoir d'un avenir meilleur. Les nuages des tempêtes prédites, loin de s'éloigner, s'épaissirent de plus en plus. L'infortuné Charles X provoqua la foudre qui devait le frapper, ainsi que la France ingrate et oublieuse des faveurs du ciel: il s'est éteint dans l'exil avec le remords du doute et le regret de n'avoir cherché que bien tard à connaître la vérité.

Cette attente de rénovation pour la fin des temps, et que nous croyons sur le point d'arriver, n'est pas aussi invraisemblable que le voudraient nos froids théologiens: à les en croire, cette rénovation ne doit s'opérer que par les immenses travaux de leurs recherches scientifiques et par leur intervention; ou ils se persuadent que l'Eglise ne peut humainement subsister que soutenue par les bras de chair des puissances temporelles et par les combinaisons de la politique.

Omettant les nombreux passages des Prophètes, au sujet de l'Empire éternel qui doit se former sur la terre pour se continuer dans les cieux, citons la remarquable prophétie de sainte Catherine de Sienne. Elle avait prédit le schisme si désastreux du xiv^e siècle: il était accompli, et l'on n'en prévoyait pas sitôt la fin, lorsque son biographe Raymond, de Capoue, voyant la prédiction vérifiée, la lui rappela sur la demande d'Urbain VI. Elle s'en ressouvait fort bien, et ajoutait: « Comme » je vous ai dit alors que ce que vous aviez à souffrir n'était que du » lait et du miel, de même je vous dis que ce que vous voyez présentement » n'est que jeu d'enfant en comparaison de ce qui sera, spécialement » dans la patrie environnante. » — Très chère Mère, après ces maux, » qu'y aura-t-il dans la Sainte-Eglise? — A la fin de ces tribulations et » de ces angoisses, Dieu, d'une manière imperceptible aux hommes, » purifiera la Sainte-Eglise: il suscitera l'esprit des élus, et il en suivra » une telle réformation de la Sainte-Eglise, une telle rénovation des » saints, pasteurs, que mon esprit, rien que d'y penser, en tressaille de » joie, dans le Seigneur. Comme je vous ai déjà dit plusieurs fois, l'E- » glise qui est maintenant quasi toute défigurée et couverte de haillons, » sera très belle, ornée de précieux joyaux et couronnée du diadème de » de toutes les vertus. Tous les peuples fidèles se réjouiront de se voir » illustrés par de si saints pasteurs; les peuples infidèles, eux-mêmes, » attirés par la bonne odeur de Jésus-Christ, reviendront au bercail » catholique, et se convertiront au véritable Pasteur et Evêque de leurs » âmes. Rendez donc grâces au Seigneur, parce qu'après cette tempête » il donnera à son Eglise une sérénité extraordinairement grande. » —

Voilà ce que prédit sainte Catherine de Sienne, et ce que Raymond de Capoue, a consigné dans sa vie.

« Ni l'un, ni l'autre, dit à ce sujet le savant Rhorbacher dans son histoire universelle de l'Eglise, n'ont vu l'accomplissement de cette prédiction. Au moment où nous écrivons ces lignes, en 1844, les hommes de foi commencent à l'entrevoir; ils commencent à apercevoir les premiers rayons de cette grande sérénité après la tempête : tempête séculaire qui a commencé par le grand schisme d'Occident, au xiv^e siècle, continué par la grande révolution d'Allemagne, au xix^e; tempête effroyable qui a bouleversé jusque dans ses abîmes l'océan religieux et politique de l'humanité, pour que tous les chrétiens apprennent, pasteurs et ouailles, à toujours mettre leur confiance, non dans tel pays, telle nation, tel empire, telle dynastie, tel roi, tel homme, mais en Dieu seul, et en leur humble et active coopération à la providence qui emploie la tempête même à faire entrer plus vite au port. »

Qu'il existe une foule d'œuvres de foi et de charité sortant comme de dessous terre, et annonçant l'Esprit-Saint qui agit d'une manière invisible dans le sein de l'Eglise pour préparer son renouvellement, nous en convenons; mais il est aisé aussi d'apercevoir des marques évidentes de décadence : il y a ce déclin rapide de la foi, cette tendance au rationalisme et à écarter tout moyen surnaturel qui est le signe précis fixé par le Christ lui-même. « Pensez-vous, a-t-il dit, que le fils de l'homme, lorsqu'il viendra, trouvera de la foi sur la terre?... »

Reporter cette venue de Jésus-Christ à son avènement final, serait certes téméraire, lorsque l'idée d'un avènement intermédiaire s'harmonise avec le but actuel d'une rénovation de la face de la terre ou d'une intervention directe du Sauveur. Où est-elle, en effet, la Sion brillante des beaux jours de Constantin, des Théodore, des Charlemagne? Où est cette Eglise du moyen âge qui avait assujéti sous les pieds du Christ toute domination? Où sont ces troupes innombrables de saints Anachorètes, de Religieux parfaits, de pieux chrétiens aussi affamés de la sainte parole que du Sacrement d'amour? Où sont ces Pontifes faisant pâlir les rois tyrans et les grands scandaleux? Toujours la digne épouse du Roi divin, l'Eglise soupire, elle attend le secours pressenti par quelques uns de ses vrais enfants et retardé par le mauvais vouloir du grand nombre. Oui! les coryphées de la philosophie moderne, par le chef-d'œuvre de leur machiavélisme, ont

presque ôté à l'Eglise la vénération des peuples, pour la rendre leur tributaire. C'est maintenant que s'accomplit l'annonce du Chef des Apôtres : « Il y aura, aux derniers jours du monde, des hommes trompeurs, » habiles à séduire, suivant la voie de leurs désirs corrompus, et qui » diront : que sont devenues les promesses d'une régénération ?... N'est- » ce pas une chimère de compter sur l'avènement du Christ?... A » compter du jour où se sont endormis nos pères, toutes choses restent » telles qu'elles existent depuis le commencement. (2^e Ep. de Saint » Pierre, III, 5 et 4.) » Nos érudits, nos universitaires, nos professeurs des facultés de hautes sciences, nos fatalistes, nos politiques de *statu quo*, nos juriconsultes gallicans, nos ministres d'état, nos diplomates de la paix à tout prix, ont dit : L'union de l'Eglise à l'état social est une chimère qui n'est plus de notre temps. Nous nous sommes affranchis pour toujours du joug sacerdotal : il ne reviendra plus. Que nous veulent les prêtres avec leurs sempiternelles doléances, leurs tristes pronostics sur le sort des générations futures ? A nous l'éducation de la jeunesse, à nous la direction du culte, à nous la suprématie gouvernementale ! L'Etat seul est la puissance souveraine qui résume en elle tous les pouvoirs. Ce qu'on a dit du Christianisme comme suprême agent civilisateur, est à nous qui le comprenons mieux que le clergé. Qu'ont à attendre nos prêtres des promesses de recouvrer leur influence sociale ? Leur Dieu s'est laissé enlever le sceptre : il ne régnera tout au plus que par nous. *Ubi est promissio adventus ejus ?* — Aussi, applaudissent-ils tous en choeur aux répugnances du sacerdoce pour l'Œuvre de Miséricorde : ils s'en préoccupent plus qu'on ne pense, tout en paraissant la conspuer comme un rêve, malgré leur confiance dans un avenir qui leur apparaîtrait tout entier. Nous pourrions leur répondre avec l'Eglise : *Cru- delis Herodes, Deum Regem venire quod times ? Non eripit mortalia, qui regna dat caelestia.*

N'est-il pas également remarquable que le premier des Apôtres ait résumé en des termes si précis et si clairs toute la science panthéistique de notre époque ?... *Omnia sic perseverant ab initio creaturae.* Ce qu'on disait de la nature au dernier siècle, nos philosophes le disent du monde, de l'humanité, de la collection des êtres : le monde a été tel qu'il est ; il progresse, par une succession illimitée de transformation sans fin. Ils se mettent peu en peine, comme on voit, d'être conséquents ; car il n'est pas aisé de comprendre un fini infini. Ces paroles de Saint Pierre désignent encore le Rationalisme moins hardi qui n'ose nier la

création; mais qui, renfermant tout dans les limites qu'il a posées, proclame que tout est bien et n'a jamais été mieux; toute perfection ou réhabilitation étant chimérique.

C'est dans cet état de choses que nous, enfants de l'OEuvre sainte de la Miséricorde, nous attendons avec confiance la divine intervention promise. Fidèles aux enseignements du Seigneur des Seigneurs nous levons la tête pour saluer notre rédemption prochaine. Le signe de salut et de délivrance, c'est la Croix apparaissant visiblement au dessus de nous. Les Saints l'ont pensé, et l'Eglise le fait chanter dans ses temples: *Hoc signum crucis erit in Cælo, cum Dominus ad judicandum venerit...*

Toute rénovation de siècle, toute révolution religieuse et sociale, toute calamité qui soit de l'ordre ordinaire, est un jugement de Dieu. Les Pères, et principalement le grand saint Grégoire Pape, ont-ils compris autrement les commotions physiques et morales, les guerres, les invasions, les tremblements de terre, les fléaux, et ne les regardent-ils pas comme des signes plus ou moins éloignés de la prochaine destruction du monde?... Il est donc visible qu'on ne s'écarte point de la foi, pour prévoir une catastrophe telle qu'en surpassant celles qui ont bouleversé le monde, elle sera la dernière image, ou, si l'on veut, l'esquisse la plus ressemblante de la destruction finale qui précédera, avec la résurrection générale, le jugement universel.

La Croix apparut triomphante, sous Constantin, comme le symbole de la domination spirituelle du Christ sur l'Idolâtrie bannie désormais sans retour possible de l'état social; car sa réapparition sous Julien, fut l'exhumation d'un cadavre. Elle annonçait, comme l'ont remarqué tous les commentateurs de l'Apocalypse, le jugement de Rome idolâtre, cette Babylone enivrée du sang des Saints, et les inondations de barbares vomis par les forêts du Nord devant anéantir jusqu'aux derniers vestiges de sa domination païenne. Alors se formèrent de nouveaux peuples. Le Christianisme fit surgir une civilisation nouvelle qui a progressé jusqu'à nos jours. Qui peut nier que celle-ci n'ait dévié de la voie tracée par le Christ, suprême Dominateur du monde? Qui ne voit aussi que le développement de l'esprit humain cherche à s'ouvrir des routes nouvelles en dehors des lumières du Verbe incarné qui est bien, selon son Humanité, le remède et la règle des cœurs; mais, essentiellement, par sa Divinité, l'unique soleil de l'intelligence? Evidemment, la Société réclame une sorte de révélation nouvelle qui ne peut être que le développement

entier de la grande révélation du Christ. La terre gémit sous le joug des doctrines abjectes du Sensualisme et de l'Athéisme gouvernemental. Depuis longtemps, l'Eglise opprimée invoque le miracle de sa délivrance; depuis longtemps ses défenseurs essayent tous les moyens pour l'opérer... et en vain. Mais, a-t-on remarqué que c'est lorsqu'elle gémissait le plus, effrayée d'un avenir de sinistre présage (il y aura bientôt 20 ans), en 1826, que la Croix apparut à Migné le 17 décembre? Non, alors, on ne la vit point élevée comme sous Constantin: elle parut humiliée, horizontalement posée sur la terre de France, comme signe de douloureuses épreuves, de lamentations, de pleurs et de punition d'une longue ingratitude. Elle annonçait aussi que ce ne serait plus désormais par l'intervention ordinaire d'un homme, d'une famille, d'une nation, d'un héros, d'un conquérant ou d'un législateur, que l'Eglise opérerait sa délivrance; et les événements de 1830, par l'ébranlement de tous les trônes et le revirement complet de la politique européenne, ne l'ont que trop démontré. Elle était indubitablement l'annonce certaine de l'intervention visible du Christ dans ce monde qu'il allait livrer pour un temps à son sens réprouvé.

L'Organe dont Dieu se sert pour signaler sa venue prochaine, n'a pu inventer ce qui porte dans ses écrits, manuscrits ou imprimés, le cachet d'une inspiration surnaturelle: on y lit de grandes et étonnantes Révélations, comme développements ou explications de certains points obscurs des saintes Ecritures; le Philosophe y peut trouver la solution de ses problèmes, tandis que le Théologien y voit avec admiration une analogie frappante avec les décisions de Foi, et un lumineux commentaire de ce que l'on abandonnait à la profondeur des conseils divins. Rien pourtant n'y est proposé comme dogme: ceux qui admirent se contiennent dans les limites posées par l'Eglise; on attend avec respect la décision qu'elle est annoncée devoir prendre un jour non éloigné.

Ce jour sera le jour du Seigneur. Jésus-Christ y faisait évidemment allusion par cette réponse à ses disciples: «Le Royaume de Dieu ne viendra point d'une manière qui se fasse remarquer, et on ne dira point: *Il est ici ou il est là*; car dès à présent le Royaume de Dieu est au milieu de vous. Il viendra un temps, dit encore ce bon Maître, où vous désirerez voir *un des jours du Fils de l'Homme*, et vous ne le verrez point.» Une réponse ordinairement devant s'accommoder à la question, comprend-on que, lorsque le Sauveur définissait le vrai Royaume

de sa grâce qui commence dans l'âme régénérée et sanctifiée par l'Esprit-Saint, il n'ait pas entendu parler du jour où son Règne sera visible à tous, parce que tous l'auront réalisé en esprit; parce que, comme le dit encore notre Seigneur au même endroit, son Evangile doit être annoncé à toutes les nations. Comprend-on qu'il ait prétendu exclure l'espérance de son Règne futur sur la terre, tel en partie que l'attendait la Synagogue éclairée, lorsque sachant bien l'intention de ses Apôtres qui lui faisaient de nouveau cette demande après sa Résurrection, il répond d'une manière évasive, mais qui n'ôtait pas l'espérance de son entière glorification dans le Monde? Ce jour, si désiré par les Disciples, évidemment ne pouvait être le jour terrible et amer de la dernière vengeance; il serait bien moins le regret des jours de la présence du Christ dans sa vie mortelle, ce qui ne se rapportait nullement à leur question ni au désir si souvent exprimé par eux de voir le rétablissement du Royaume d'Israël. Le texte énonce assez, ce me semble, un *jour des jours du Fils de l'Homme*, que les Disciples alors existant ne devaient pas voir de leur vivant sur la Terre. Et ce *jour*, cité parmi les autres qui sont tous marqués par la persécution, la contradiction, l'ingratitude, l'apathie et l'indifférence de la terre, le Christ continue néanmoins à le désigner; et par les précautions à l'aide desquelles on ne devra pas se méprendre, et lorsqu'il dit expressément que son arrivée surprendra les hommes incrédules ou endormis, comme le Déluge au temps de Noë, et comme la pluie de feu à Sodome (Saint Luc, XVII, 26-50).

Serons-nous téméraires de conjecturer plusieurs avènements de Jésus-Christ ou plusieurs manifestations de sa Justice, dans la célèbre prophétie de la destruction de Jérusalem? Il est clair que l'accomplissement de la prophétie contre la ville déicide, devait garantir l'accomplissement de la seconde touchant la destruction du monde. Mais le Sauveur passant de la première à la seconde et de la seconde à la première, si la dernière catastrophe de ce peuple prophétique était la figure, selon Saint Jérôme, d'après l'Apôtre, de ce qui devait arriver aux peuples chrétiens ou à l'Eglise, la destruction de Jérusalem, accompagnée de circonstances si terribles ne pourrait-elle pas être la figure de la calamité que nous attendons sous la foi de plusieurs Oracles modernes? Un célèbre auteur a laissé échapper ces paroles, dans son commentaire de cette grande prophétie de Jésus-Christ: — « Nous ne devons point être étonnés, dit-il, de trouver dans la prophétie des passages qui peuvent s'appliquer

» et s'appliquent aux deux parties distinctes qu'elle renferme , puisqu'il
» est question de deux catastrophes comme non encore accomplies ,
» dont l'une devait arriver la première et préparer en quelque sorte à
» l'autre réservée pour un temps plus reculé ; bien que l'état caduc ,
» creux , vermoulu , des institutions civiles , politiques et religieuses des
» Juifs , pût avoir plus d'un point de ressemblance avec l'état de disso-
» lution politique , avec l'incrédulité et l'impiété des derniers temps....
» Immédiatement après , continue le même auteur , il est évidemment
» question d'un ordre de choses plus élevé , sous lequel je ne veux point
» ranger l'obscurcissement du soleil et de la lune , et encore moins la
» chute des étoiles qui me paraît devoir être considérée comme une allé-
» gorie représentant la défection de la loi , qui , en plu-
» sieurs endroits de l'Écriture , sont symbolisés par des étoiles ; pas plus
» que les Anges , avec leurs trompettes , pour rassembler les élus d'un
» bout du monde à l'autre. » — Il avait dit précédemment que les Pro-
phéties bibliques s'appliquent à un événement éloigné. Nous disons avec
lui et d'autres commentateurs , qu'une même prophétie renferme plu-
sieurs modes ou des modes successifs d'accomplissement. Ainsi , nous
nous servons de son interprétation , si l'on veut contre sa pensée , parce
qu'il n'a vu que deux événements , la destruction de Jérusalem et le Ju-
gement final. Oui ! disons-nous , dans l'oracle divin il est question de
deux catastrophes non encore accomplies : celle qui doit signaler la
vieillesse du monde et à laquelle nous touchons , y est renfermée ; oui !
l'état caduc de la nation Juive , lorsque , dépouillée de l'attente du vrai
Messie , elle dut expier le crime de l'avoir méconnu , est la figure des
Nations chrétiennes de notre époque. Tout est détruit de l'ancien état de
choses qui a subsisté longtemps ; l'Eglise , dans son corps , est caduque
comme la société ; mais non dans sa foi , dans son esprit , dans sa vie in-
térieure ; elle doit donc attendre une sorte de dissolution qui sera pour
elle et le monde le passage à une brillante résurrection. Les choses figu-
rées par les astres subiront et commencent déjà à subir leur obscurcisse-
ment : en Pologne , en Allemagne , en Russie , l'Épiscopat n'a-t-il pas
souffert une éclipse déplorable ? — En France , hélas ! quel avculement !
que de honteuses concessions !!! Rome !!! nous nous taisons : les en-
fants doivent craindre de raviver la douleur de leur Mère , lorsqu'ils la
voient , le front voilé , gémir à l'écart.

Nous voyons déjà le signe du Thau annoncé par Ezéchiel (Ch. IX ,
v. 4) , marqué au front de ceux qui gémissent et qui sont dans la dou-

leur de tout ce qui se fait dans la société présente. A la Croix menaçante de Migné a succédé une autre Croix, blanche comme elle : elle est chère à ceux qui l'ont reçue ; la force et la consolation qu'elle leur communique, garantissent sa divine origine. Les menaces du prophète Ezéchiel, qui semble avoir dépeint la situation présente, ne se réaliseront-elles pas, lorsque tout montre la dissolution la plus complète, et la prochaine apostasie des générations présentes élevées par les ennemis de Dieu et de son Eglise ?

L'annonce des catastrophes prédites par l'Organe de l'Oeuvre de Miséricorde n'est pas nouvelle. N'est-il pas admirable qu'avant 1839, et depuis nombre d'années, on conservât les prédictions d'événements devant se succéder jusqu'au dernier bouleversement qui doit précéder immédiatement le rétablissement de toutes choses ? Les deux Olivarius, la Religieuse de Belley, la Religieuse désignée par l'auteur des *trois Epôques* (Jésuite), le vénérable Holzauzer, la sœur Nativité de Fougères, et d'autres, avaient annoncé ce que nous avons vu et ce que nous devons voir. Avant 1840, on accueillait assez généralement des Oracles qui s'accordaient avec le pressentiment d'un événement immense ; mais il y eut alors sottise et crédulité, défaut de discernement et de critique. On admettait tout indistinctement : l'horoscope de l'Astrologue, comme la prévision du Voyant hérétique, la prédiction de la Magicienne, comme la néromancie de M^{lle} Lenormant ; on se laissa séduire par la probabilité de l'accomplissement de tant d'oracles divers, en 1840. L'Esprit ennemi qui avait semé l'ivraie de l'erreur avec des Oracles vraiment divins, savait bien que si cette année tant appréhendée ne tenait pas ses promesses, la prophétie divine serait méprisée ; il a réussi : d'une crédulité exagérée, on est tombé dans une incrédulité profonde. On ose proférer ce que St-Pierre fait dire aux impies dans son Epître ; *Ubi est promissio adventus ejus ? omnia sic perseverant ab initio creaturæ*. « Qu'est devenue la promesse de son Avènement ? toutes choses demeurent au même état où elles étaient au commencement. »

Pour nous, 1840 est venu nous conduire dans la voie dont nous avions le pressentiment. Tandis que le monde agité cherchait à voir surgir l'intervention sensible de la Providence par la guerre ou des révolutions, nous, dans la nouvelle Bethléem, nous commençons d'être initiés aux Communications que le Ciel déignait faire à la terre de ses grands desseins. Il ne tarda pas à briller, le crépuscule du Jour du Seigneur, qui bientôt fera l'admiration du monde : il nous est un gage avec les pro-

diges dont le récit peut se lire dans nos publications, que les promesses du règne de l'esprit s'accompliront.

Jamais peut-être on n'a attaqué avec plus de mauvaise foi l'attente de ce règne qui, bien compris, n'offre rien qui ne soit conforme à l'orthodoxie. En 1672, environ, parut à Paris un ouvrage intitulé : *Prophéties et Révélations des SS. Pères, recueillies et mises en lumière par Michel Pirus*. Il commence par ces textes de Saint Pierre : « La fin de toutes » choses est proche : conduisez-vous donc avec sagesse, et soyez vigilants dans la prière, car voici le temps où le Jugement doit commencer par la maison de Dieu. » (1^{re} Ep. IV. 7, 17). L'auteur déclare avoir tiré ses prévisions des SS. Hippolyte, Methodius, Augustin, Severin (de Cologne), Bemechobus cité par Saint Jérôme, Saint Vincent, confesseur en 1418, des sybilles grecques et de Crète, de Sainte Brigitte, de Reynaud l'Ermite, du B. abbé Joachim, de Saint Cyrille, religieux carme, son contemporain. Il est évident que ce théologien, si recommandable d'ailleurs par les recherches immenses que son ouvrage suppose, se trompait sur les dates, parce qu'il n'était que compilateur : il croyait voir arriver, sous Louis-le-Grand, des événements qui devaient arriver plus tard (la conversion des Juifs, la destruction de l'empire ottoman par un roi de France, empereur universel, dont il fait le plus saint et le plus puissant des Monarques...). Il n'est pas moins digne de remarque qu'il désigne cette époque si brillante pour la Religion et l'humanité, par la *Paix du Saint-Esprit*. Il compte trois temps de paix : la paix de Dieu le Père, qui a duré depuis la création du monde jusqu'au déluge ; celle du Fils, qui fut sous l'empire d'Auguste, pendant la vie de notre Sauveur en son humanité ; « la dernière, dit-il, celle du Saint-Esprit, sera universelle sous le roi de France, ayant puni tous les rois de la terre ; car alors le Saint-Esprit vivra en tout Chrétien sans hérésie, mais bien en sainte charité (1). » — Je ne pense pas qu'on

(1) Sainte Brigitte (dit le même auteur Pirus) nous apprend que le royaume de France, de Payen encrapaudé fait Chrétien fleurdelisé, est le jardin du plaisir de Dieu, le champ bien-aimé du ciel, plein de saphir, parsemé de fleurs de lis d'or réduites à trois.

Une autre prophétie dit : — Le même jeune couronné de lis sera Seigneur de tout le Monde, et détruira les Enfants de Brutus.

— Encore un autre énoncé : Il s'élèvera un roi du très noble lis, qui, avec

veuille chicaner sur les termes, et il est évident qu'un Règne équivaut à une paix. Si nous entendons ensuite par ce Règne, la Grâce dans les cœurs au moins de la presque totalité des hommes soumis à Jésus-Christ et subjugués par son amour, qu'est-ce autre chose sinon le Règne du Saint-Esprit ? L'attente de ce Règne a été l'écueil de beaucoup ; ils se méprenaient sur sa nature qui ne peut être que ce que nous enseignent le Cathéchisme : la grâce sanctifiante produisant des fruits admirables de vertus et de mérites. Mais en foudroyant l'erreur, l'Eglise a-t-elle jamais condamné l'attente du Saint-Esprit qui descend sur la terre dans sa plénitude, lorsque nous confessons avec elle que nous n'en avons reçu ou vu briller que les prémices ? Nous défions qui que ce soit au monde de nous prouver que nous nous trompons, et qu'une attente renfermée dans le *Pater* et formulée par l'*adveniat Regnum tuum*, soit de tout point chimérique et téméraire.

Citons une autorité beaucoup moins à mépriser qu'on ne pense, et qui, à Rome, serait encore plus recommandable qu'à Paris : le Bienheureux Joachim. Abbé de Flore en 1199, et réputé Prophète par ses contemporains, il reçut des Papes Lucius III, Grégoire VIII, Clément III, l'ordre de commenter les livres saints et en particulier l'Apocalypse, pour lesquels ils lui avaient reconnu une mission divine. Le souverain Pontife Honorius III prit même la peine de le justifier contre ses détracteurs par un bref, malgré l'erreur involontaire ou supposée que le Concile de Latran, sous Innocent III, avait condamnée dans un de ses écrits (1).

« Plus nous approchons du dernier jour du monde, lit-on dans » son commentaire sur l'Apocalypse, plus aussi nous devons savoir que » le nombre des faux prophètes augmente. Le Christ n'a pas annoncé » un seul Antechrist, mais plusieurs. Il n'y a qu'un seul dragon, mais il

une grande armée, fera mourir tous les tyrans ; car justice l'accompagnera, et sera nommé roi de Grèce : il se fera maître des Turcs ; ils adoreront le Crucifié ; et lors sera plein repos aux heureux Chrétiens.

— Avant la prise de Constantinople par les Turcs, un moine grec leur prédit qu'ils perdraient Constantinople et l'Empire grec, et qu'ils seraient leur dernier cimetière en Europe.

(Pirus, Oracle de 1840, par Henri Dujardin.)

(4) Il les avait tous soumis au saint Siège.

» a plusieurs têtes. La malice qu'il n'a pas complétée dans un Antechrist, » il la complètera dans un autre. [Celui qui renchérira sur ses pré- » décesseurs, sera appelé le grand Antechrist. » Les paroles du B. sur le dernier jour du monde ne sont pas moins remarquables, 5, p. ch. 6. Text. de son comm. sur l'Ap. « Ce que j'ai dit du dernier jour, » du jour du jugement, je supplie le lecteur de l'entendre, partout où » j'en ai traité, comme je l'entends ici ; car je veux qu'il sache qu'on » entend le dernier jour et le jour du jugement de deux manières. » Dans une large acception, d'après saint Augustin dans sa Cité de » Dieu, on les prend pour un temps incertain ; dans un sens plus » strict, on doit les interpréter de la terminaison ou de la clôture finale » du temps, lorsque tous les mystères accomplis, les méchants iront » au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle. Si donc on les » prend dans leur large acception, tout ce qui est dit peut se rappor- » ter au dernier jour, c'est à dire au temps extrême et dernier. »

Dans le même ouvrage, ch. 10, text. 5 : « Qui sait combien doit du- » rer ce temps que l'Écriture appelle le dernier jour ? Ce dernier » jour, c'est le dernier âge ou le septième âge. Comme le septième » jour clôture la semaine, ainsi le septième âge sera la fin du monde. » On voit que le saint abbé, s'il n'avait pas de données précises sur les événements du dernier jour du monde, entrevoyait dans sa lumière prophétique des événements qui seraient, les uns, la destruction finale, les autres, l'image de cette destruction, un jugement définitif, et un autre qui purifierait la terre pour le triomphe de J.-C. Il regardait notre époque commencée au Calvaire comme le sixième jour où la Rédemption opère son laborieux travail, selon la pensée de saint Augustin, pour le salut des hommes et sur les destinées futures de la société. Le royaume spirituel se forme, s'étend dans un monde perverti qui souvent arrête par son action délétère les éléments régénérateurs. Parfois cet établissement commencé a brillé du plus vif éclat comme l'aurore du grand jour de l'illumination de l'esprit et de l'incendie universel de la charité divine. Il importait aussi de remarquer que la persécution du dernier Antechrist et tout ce que les livres saints, d'accord avec le tradition rapportent de cette grande tribulation, ne doit éclater, selon le B. abbé, qu'après que l'Évangile aura été prêché partout et l'Église établie sur toute la terre.

Or, cette époque est le septième jour et le *grand jour du Fils de l'homme*, parce qu'il sera soumis à la terre entière à la puissance de son

amour. Ce septième jour est encore le règne du saint Esprit désigné expressément par cet auteur comme le troisième et dernier état du monde, de même qu'il avait distingué trois grandes tribulations. En son comm. sur le chap. II de Jérémie, il signale ainsi l'époque peu éloignée de l'émancipation de l'esprit : « Parce que, dit-il, le Christ est » demeuré trois jours dans le sein de la terre mort, maintenant aussi » l'esprit de vie doit rester caché sous la lettre gardé par les soldats » qui sont les docteurs et maîtres en théologie pour garder, comme » autrefois, le sépulcre, la lettre qui tue, jusqu'à ce que soit passée » la triple tribulation, la tribulation de la république (ou de la nouvelle » Babylone); la tribulation de la race infidèle et la tribulation de la per- » fide synagogue. La première a été désignée par la prise du Christ, » la seconde dans les souffrances du Christ, la troisième dans la mort » du Christ. Après cette dernière, que le monde charnel le veuille ou ne » le veuille pas, le septième ange, c'est à dire l'esprit de Dieu aux sept » dons, ressuscitera l'intelligence de l'esprit afin que les aveugles » voient et aient l'intelligence des mystères de la Trinité. » L'Eglise est le Christ dans ses membres qui ne forment avec lui qu'un même corps : la première tribulation de l'Eglise fut celle des Juifs qui cherchèrent à la garrotter à son berceau; la seconde a été celle du paganisme; la troisième est celle de la nouvelle Babylone qui a commencé à Luther et que la philosophie continue jusqu'à nos jours. Le septième ange dont parle encore le prophète de la Calabre, a déjà fait entendre sa trompette : le verbe est resté comme caché dans un tombeau; on n'a point dû s'écarter de la lettre ou de l'enseignement vulgaire. Mais le Christ va ressusciter par l'ange aux sept dons, le Chef de la milice sainte, l'invincible Michaël, le Révélateur des gloires inconnues de Marie.

Ici le Bienheureux énonce expressément cette effusion si mal interprétée de l'Esprit-Saint. « Le premier des trois états dont nous parlons, » dit-il dans son introduction à l'Apocalypse, fut au temps de la loi, » lorsque le peuple du Seigneur, petit et peu nombreux, était assujéti » aux éléments de ce monde; le second fut sous l'Évangile, et subsiste » dans la liberté, sans doute quant au passé (l'affranchissement de la » loi mosaïque), mais non dans la liberté promise pour l'avenir, car, » d'après l'Apôtre, maintenant nous connaissons en partie, nous pro- » phétisons en partie; le troisième état sera vers la fin du siècle pré- » sent (ou du temps), non sous le voile de la lettre, mais dans la pleine » liberté de l'esprit. La splendeur de ce dernier état doit être attendue à

» la fin des temps. » Dans son livre de la concorde, l. 4, ch. 5, qu'il
présenta au St-Pape et approuvé par lui et le sacré Collège assemblé, il
explique encore cette classification. « Nous savons que dans le premier
» état ont eu lieu les événements figuratifs (*significantia*) annonçant
» des événements plus importants ou des choses plus relevées pour l'a-
» venir, ainsi que l'ancienne loi figurait la nouvelle. Dans le second état
» seront les événements annoncés ou figurés déjà et figuratifs (*signifi-*
» *cata et significantia*), les uns qui déjà avaient été prédits, les au-
» tres qui figureront ou annonceront d'autres événements futurs. Dans
» la troisième, il n'y aura plus de figures ou de faits figuratifs (*signifi-*
» *cantia*), les uns qui déjà avaient été figuré ou annoncé (*tantum-*
» *modo significantia*). Comme la condition des figures appartient à la
chair, tandis que les choses cachées par elle sont l'intelligence ou le
règne de l'esprit et son émancipation, il revient encore à sa distinc-
tion dans le second livre du même ouvrage, tr. 1, ch. 5, et y dit : « Que
» le temps, depuis Adam jusqu'au Christ, pendant lequel les hommes vi-
» vaient entre l'un et l'autre, la chair et l'esprit, jusqu'au temps pré-
» sent, en est un autre; et que le troisième temps est celui dans lequel
» on vit et on vivra selon l'esprit. » Evidemment, ce B. doné tout à la
fois de l'esprit prophétique et de l'illumination, a annoncé la science
pour les derniers temps. Elle est cette illumination de l'esprit, où tout
est expliqué et dont St-Thomas admet la possibilité, qui n'exclut pas la
foi et à laquelle il ne manque que le *facies ad faciem*, l'intuition ou la
contemplation de la divine essence en Dieu lui-même, réservée pour l'é-
ternité. Les bornes prescrites et que nous dépassons ne nous permettent
pas de citer ce qu'il énonce de la perfection angélique du troisième état
du monde. Il y a donc près de 700 ans qu'on a annoncé au Pape, à tous
les docteurs, une ère nouvelle, le règne de l'Esprit-Saint; et ni le Souve-
rain Pontife, ni l'Eglise ne se sont récriés sur une aussi étrange prédic-
tion. Serait-il possible que ce qui, à sa première publication, ne parut
point erroné et reçut même des suffrages, l'approbation, les encourage-
ments particuliers de plusieurs papes, fût aujourd'hui blâmable et entaché
d'erreurs? Nous en appelons non aux préventions des théologiens hom-
mes du monde, mais aux méditations des hommes de Dieu qui considé-
rent en silence la marche lente, mais progressive de l'Eglise tendant avec
ses enfants, même en ce monde, à s'affranchir des restes de la captivité
du péché.

§ II.

Cet événement immense dans l'ordre divin, est signalé par la manifestation des gloires de Marie, et par les continuel prodiges dus à son intercession.

N'ayant rien inventé de tout ce que nous découvrons dans l'OEuvre de Miséricorde et qui se rapporte si bien aux traditions saintes des personnes illuminées à certaines époques de l'Esprit de Dieu, nous ne croyons point être téméraires d'appliquer à cet ordre nouveau la célèbre prophétie de Joël citée par saint Pierre, le mémorable jour de la descente du Saint-Esprit à Jérusalem. « Je répandrai, dit le Seigneur, » mon Esprit sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront ; vos » vieillards seront instruits par des songes , et vos jeunes gens auront » des visions. Je répandrai aussi mon esprit sur mes serviteurs et mes » servantes. Alors je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la » terre : du sang, du feu, des tourbillons de fumée. Le soleil sera » changé en ténèbres, la lune en sang, avant que le grand et terrible » jour du seigneur arrive. Alors dans ce cataclysme effroyable ou ce » moment d'effrayante destruction, quiconque invoquera le nom du » Seigneur, sera sauvé ; car le salut se trouvera sur la montagne de » Sion, dans Jérusalem et dans les restes que le Seigneur aura appelés » à la reconnaissance de son nom (Joël 11, 28-32). »

Evidemment, toute la prédiction n'a pas reçu son entier accomplissement le jour de la Pentecôte. Sans entrer dans les savantes explications données par la Bible de Vence, il est permis de voir dans ce célèbre oracle, les annonces de plusieurs effusions du Saint-Esprit. Le contexte de la prophétie annonce de grandes calamités pour la nation Juive et un retour dans Jérusalem, qui n'était, comme les premières, que le symbole de ses destinées dans les derniers temps. De même que nous admettons deux conversions du peuple Juif, l'une incomplète, néanmoins très considérable et non définitive, l'autre complète et sans retour ; de même nous voyons l'une et l'autre accompagnées de l'effusion de l'Esprit-Saint. L'oracle de Joël annonçait donc une triple effusion : la première, le jour de la Pentecôte; la seconde, après le premier vœu désigné par ce prophète et par St-Jean sous la dénomination du *fléau des sauterelles*; la troisième,

lorsque l'Antechrist étant détruit sans retour, Elie et Hénoch réconcilieront avec leurs pères les enfants égarés. Nous conservons les faits majeurs signalés par St-Augustin, comme devant accompagner le grand jugement: ces faits sont la prédication d'Elie, la conversion des Juifs, la persécution de l'Antechrist, l'arrivée de Jésus Christ en souverain juge. Oui! disons-nous, Elie paraîtra avant le véritable Elie comme il apparut en St-Jean-Baptiste qui en avait l'esprit et la mission; la conversion des Juifs pressentie s'opérera presque dans la totalité de la nation. Les persécutions contre l'Eglise accompagneront ou précéderont les catastrophes; le règne de J.-C. par son esprit sera la représentation de son arrivée visible qui peut se réaliser partiellement partout et à toute heure par sa présence réelle dans l'Eucharistie ou l'offrande du divin sacrifice. Est-ce donc inadmissible de présumer que le Christ se rendra quelquefois visible, aux jours de sa gloire temporelle, lorsque ses enfants, transfigurés par la grâce, lui en témoigneront le désir, pendant la célébration des mystères augustes de son amour? Qu'alors il y ait l'effusion du Saint-Esprit avec tous ses dons pour illuminer les intelligences et développer tout ce que notre infirmité présente ne saurait porter ou comprendre, est-ce là encore une fois une faveur impossible? L'affirmer sans preuves, nous en convenons, serait peut-être une témérité; mais on ne saurait nous blâmer de le croire plausible, lorsque les annonces qui nous en sont faites peuvent s'accorder avec les oracles reconnus divins. Saint Paul n'a-t-il pas dit: la défection de la nation juive a été pour les Gentils une source abondante de bénédictions; combien plus son retour devra nous apporter d'immenses et d'incalculables avantages! C'est ainsi que nous concions tout ce qui nous est annoncé par les nouveaux oracles et par les anciens.

Quant aux derniers jours où la fin du monde visible sera irrévocablement arrêtée, nous rappellerons seulement ce qu'ont pressenti des philosophes chrétiens: que le monde finira comme il a commencé. La transformation sociale annoncée et qui renouvellera la nature humaine, explique d'avance la domination de l'Antechrist, sa puissance de séduction, la malice effroyable des méchants ayant péché contre le Saint-Esprit, la grande tribulation des derniers Martyrs, les prodiges de constance héroïque qu'ils feront éclater, la nécessité pour le Souverain Juge d'en finir avec l'enfer et de reléguer à tout jamais son règne de deuil, de mort, de désespoir dans les abîmes sans fond creusés par l'Amour blessé, et par une inflexible et rigoureuse justice.

Nous annonçons ainsi cet événement immense dans l'ordre divin vers lequel disait, il y a bientôt trente ans, l'illustre de Maistre, nous avançons avec une vitesse qui doit frapper tous les spectateurs (11^e entret., Soir. de Saint-Petersb.). Qu'il ait prétendu énoncer le sentiment du sénateur russe, son illustre interlocuteur, ce n'est pas une raison de croire qu'il ne fût pas le sien ou qu'il n'inclinât à l'embrasser. La difficulté, pour ce haut génie, c'était non l'événement en lui-même qu'il salue d'avance par ses éloquents pages sur la grande unité vers laquelle marche le monde, mais plutôt de le reconnaître parmi tant de sectes chrétiennes ou philosophiques qui avaient eu et pourraient avoir la prétention de le voir sortir de leur sein. Swendenborg avait déjà fait une vive sensation en Allemagne par le récit de ses réelles apparitions; mais il était luthérien. La secte des *Illuminés* semblait offrir quelques lueurs de ce brillant avenir. Le catholique seul ne peut se méprendre : il sait que ce n'est que dans l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, que Dieu daigne se révéler; il n'ignore pas que le Démon est le singe des OEuvres divines et qu'il les devance par des prestiges de sa façon pour égarer la multitude et faire méconnaître le doigt de Dieu. Il sait que ce n'est point par l'éclat, l'entraînement général, un enthousiasme universel que se manifeste l'action du Très-Haut, toute grande et magnifique qu'elle soit : il s'attend à la voir poindre telle qu'une chose en apparence méprisable, dédaignée et rebutée comme le fut la première apparition du Verbe incarné. Il sait enfin que le souverain Maître se choisit qui il veut, n'importe la vileté de l'instrument.

On ne doit pas alors s'étonner que nous publions des faits prodigieux qui sortent évidemment de l'ordre commun : cette publication est toute providentielle; elle entre dans le plan de l'OEuvre du Seigneur; faut-il donc que son apparition ou son annonce reste inconnue? Dieu devrait-il réaliser sa promesse de la régénération du monde, sans l'avoir annoncée? Cette publicité de *Miracles* nouveaux ne devra-t-elle point servir à constater et leur authenticité et la divinité de leur origine, lorsqu'ils seront accomplis? Oui! cette publication est un appel au repentir et à la conversion : elle est une dernière grâce de Miséricorde faite aux hommes pour les avertir et leur donner le temps de prévenir les jours lugubres des calamités prédites; elle est une consolation pour le chrétien désolé de l'état présent de la foi et plus alarmé de son avenir, en même temps qu'elle prépare les élus par un redouble-

ment de ferveur et de charité aux grâces extraordinaires du Saint-Esprit. Quelle est donc petite et méprisable l'observation de certains esprits épris de leur propre prudence et qui pensent qu'on doit cacher dans les ténèbres tout ce qui paraît étrange et en dehors de la marche ordinaire de la nature ! A quoi bon, nous dit-on, à une époque de doute et de matérialisme, divulguer des apparitions célestes ? N'est-ce pas livrer à la dérision et à l'insulte la foi elle-même, en livrant à la publicité des faits tout au moins douteux et dont la certitude ne repose que sur l'assertion gratuite de témoins que l'on ne connaît pas ? Nous répondrons avec un judicieux auteur que s'il plaît à Dieu de manifester sa puissance parmi les peuples chrétiens comme il l'a fait dans l'ancien peuple, non seulement il en est le maître, mais qu'il ne fait rien de nouveau. David, Samson, Gédéon, furent choisis de Dieu ou par le ministère des saints Anges, ou par celui d'un prophète. L'ange Gabriel apparut à Daniel, pour lui expliquer la succession et l'histoire des empires de la terre, et leur remplacement final par l'empire des Saints du Très-Haut ; au même Prophète apparurent divers Archanges protecteurs des Grecs, des Perses et des Hébreux. Le vaillant Judas Macchabée vit en songe le grand Pontife Onias et le prophète Jérémie lui remettant une épée d'or pour la défense de son peuple. Judith et Debora furent choisies de Dieu pour abattre les ennemis d'Israël, et délivrer son peuple de leur puissance. A toutes les époques l'Eglise a reçu, par l'entremise de quelques uns de ses serviteurs, ces sortes de secours qui lui arrivaient à propos : il n'est aucun ordre religieux majeur qui n'ait été suscité d'une manière miraculeuse par des révélations accompagnées le plus souvent d'apparitions de la très sainte Vierge. Qu'avons-nous donc à craindre de la dérision des impies, lorsque ces sortes de faits arrivent nécessairement pour les couvrir de confusion et de honte ? N'ont-ils point dit : les miracles ne sont plus ! il n'y en a jamais eu. On a crié au miracle dans les siècles d'ignorance et de ténèbres ; il a été facile au clergé de ces temps reculés d'en imposer à une multitude ignorante et crédule ; avec nos lumières, les faits qui alors en ont imposé, ne feraient aujourd'hui aucun effet. Eh bien ! Dieu leur donne un solennel démenti par ceux que nous publions : il leur montre que son *bras* n'est point raccourci et que, devant le scandale apparent de ce triomphe momentané de l'injustice sur la terre, il prépare la vengeance, dispose tout pour recevoir l'honneur qu'il mérite et donne cependant le temps de recourir à sa Miséricorde.

Non ! elles ne sont point nouvelles, ces sortes d'apparitions. La divine Marie s'étant déclarée la première apôtre de l'OEuvre de la Miséricorde, nous croyons devoir rapporter quelques unes des apparitions multipliées qui ont montré qu'elle était toujours dans l'Eglise *la servante du Seigneur*, c'est à dire son Ministre, son Agent pour la conservation de la foi, l'augmentation de la piété, et y faire fleurir la perfection des conseils évangéliques : elle apparut à saint Isidore de Séville comme approbation d'avoir défendu et prouvé sa perpétuelle virginité. Le second concile général a été tout à la gloire de Marie, comme le premier l'avait été à la gloire de Jésus. L'histoire n'a point rapporté son intervention secrète à cette remarquable époque de l'Eglise : au mois d'octobre 1221, le séraphique François d'Assises reçut de J.-C., par l'intercession et la médiation de Marie, avocate du genre humain, la faveur de l'indulgence appelée la Portioncule, confirmée par le souverain pontife Honorius III; les compagnons du saint étaient dans leur cellule; ils entendirent le colloque du bienheureux avec les souverains potentats du monde, et virent avec une multitude de célestes Esprits la grande lumière qui remplissait l'Eglise de la Portioncule. L'Eglise périçlaitait à la même époque : Marie s'était suscité un serviteur zélé qui devait conserver la foi et la ranimer parmi les peuples. Déjà instruit par la Reine du ciel sur la pratique de la dévotion au saint Rosaire, Dominique, au fort d'une tempête près de submerger le vaisseau qui le portait avec d'autres, reçut l'ordre de l'établir. Vannes, en Bretagne, en 1200 environ, fut la première ville où ce saint, échappé au naufrage, établit les deux premiers autels de cette sainte confrérie. Plus que l'inquisition ce culte nouveau, en l'honneur de Marie, consolida la religion ébranlée. Il reçut aussi l'ordre de la Vierge immaculée de porter le Saint-Rosaire à Toulouse, pervertie par l'hérésie des Albigeois dont les rêves de nos panthéistes et de nos communistes ne sont que la copie. Le même appareil qui accompagna la publication de la loi sur le mont Sinai et son abrogation sur le calvaire, se manifesta lors de l'établissement de la confrérie du Saint-Rosaire, à Toulouse, en 1214 : un épouvantable orage s'éleva pendant la prédication du B. Dominique, la terre trembla, le soleil s'obscurcit, d'affreux tonnerres, des éclairs redoublés portèrent l'effroi dans le cœur de ses auditeurs; on vit l'image de Marie exposée sur un lieu éminent lever la main par trois fois vers le ciel pour demander vengeance, s'ils ne se convertissaient et ne recourraient à sa protection comme à la Mère de Miséricorde. On peut

voir dans la vie de ce saint le récit d'une foule de merveilles qui montrèrent que le monde était alors sauvé par l'intervention de Marie. C'est à la très sainte Vierge que l'Europe doit d'avoir échappé à la domination des Turcs par la célèbre bataille de Lépante, livrée le premier dimanche d'octobre en 1571, gagnée contre les ennemis du nom chrétien au moment où, selon la remarque du pape Grégoire XIII, les confrères du Saint-Rosaire faisaient leur procession dans toute la chrétienté. Le saint pape Pie V, selon l'historien de sa vie, fit ouvrir les fenêtres de son appartement, à Rome, comme pour contempler la victoire remportée sur mer par les chrétiens contre les infidèles, à plus de 500 lieues de là. Au XIII^e siècle, Marie n'était-elle pas déjà intervenue en faveur des pauvres chrétiens captifs parmi les mahométans? Elle apparut, la même nuit, à trois pieux personnages : au roi d'Arragon, à Raymond de Pennafort, à Pierre Nolasque pour leur témoigner combien serait agréable à son divin Fils et à elle l'institution d'un ordre religieux pour la rédemption des captifs (Brev. rom.) Une affaire aussi grave pour la chrétienté souffrante et exposée sur toutes les mers à la violence des pirates demandait un autre ordre de religieux consacrés à cette œuvre si éminemment pieuse. L'Auguste Mère des chrétiens, au même siècle, avait aussi envoyé son ange au B. Jean de Matha et au pape Innocent III pour établir un ordre spécial à cette fin. Aussi Marie daigna-t-elle lui apparaître avec une foule de célestes esprits revêtue de l'habit blanc et de la Croix rouge et bleue pour chanter avec lui seul dans le chœur de son Eglise l'office de la nuit : c'est l'ordre appelé vulgairement des Mathurins ou de la très Sainte-Trinité, à cause des trois couleurs blanche, rouge et bleue, qui en étaient la marque distinctive. C'est encore le Bréviaire romain qui nous fournit ces détails dont cette Eglise, maîtresse de toutes les autres, ne rougit point. Nous ne pouvons passer sous silence la fondation de l'Ordre des Servites, tout consacré à la gloire de Marie et qui fait profession d'honorer sa douloureuse compassion : c'est elle-même qui apparut plusieurs fois aux sept premiers fondateurs, et leur déclara les avoir choisis pour être honorée à cette intention, par eux et leurs successeurs. Marie n'a donc pas cessé d'intervenir dans l'Eglise de Dieu.

Il était réservé à ces derniers temps, de montrer plus que jamais la souveraine puissance que lui a conférée son divin Fils. Bien que quelquefois on eût oui parler dans l'Eglise universelle d'images de la Sainte

Vierge auraient paru jouir d'une sorte d'animation, ces faits, quoique constatés par l'autorité ecclésiastique, n'avaient eu qu'une certaine durée : on ne les avait vus que rarement et en certains lieux ; mais en 1796, ce furent des images nombreuses de toute nature, peintes sur toile, sur panneau, sur papier, à fresque, en ronde bosse, en cire, en bois que l'on aperçut environnées des plus éclatants prodiges, pendant plus de huit mois à Rome, à Ancône, dans les Marches, dans les oratoires de famille, dans les basiliques, dans les rues et les carrefours. On sait que c'est l'usage d'Italie et de Rome ; et ces sortes d'images ou statues sont appelées des *Madonni*. Cent mille témoins, évêques, docteurs, missionnaires lointains, gens du monde, artistes, étudiants en médecine, savants, incrédules, libertins, voyageurs, négociants, soldats, gens du peuple, hommes de toute espèce, spectateurs avertis, défiants, critiques consciencieux purent examiner, mesurer et dessiner à leur gré, approcher en tous sens, à toute heure, avec des lunettes, des loupes, des microscopes, ce qui se passait dans les images ou statues de la divine Mère. On y voyait pendant de longues heures les yeux de Marie s'ouvrir, se refermer lentement les prunelles s'abaissaient avec douceur sur la foule et la parcourant par leur mouvement dans toute l'étendue de l'œil de droite à gauche : on distinguait des yeux convexes et brillants jusqu'à la scintillation, des pupilles mobiles, des prunelles paraissant et disparaissant et laissant voir dans l'œil, ce que l'artiste n'avait pu représenter, tandis que les mêmes spectateurs et la même foule ne remarquaient pas ces prodiges sur d'autres images également connues de leur piété, et aussi respectées de longue main que les premières. Le premier de ces prodiges eût lieu à Ancône, le 25 juin 1796, sur la madone de l'Eglise de Saint-Cyriaque, que Buonaparte voulut voir plus tard à sa fameuse campagne d'Italie. Dans les Marches, à Tonice, la statue changea de couleur et fut couverte de sueur. A San-Liberato, outre la sueur prodigieuse, la statue versa des larmes abondantes au point de tremper plusieurs linges et de baigner l'autel sur lequel elle était placée. A la *Madonna degli Pontani* à Rome, s'opéra un prodige d'un autre genre : Marie fit reflourir devant son image des lys desséchés dont le soleil de juillet avait brûlé les tiges et dévoré toutes les feuilles. Des pousses verdoyantes sortirent des branches flétries ; la fleur de la Virginité montra le nouveaux calices prêts à s'épanouir : cette végétation subite et inattendue se soutint en plein air, fraîche et sans atteinte pendant plusieurs mois. Le peuple crut à ce dernier prodige comme aux

autres : il ne paraissait point vraisemblable que les lys torifiés pendant plusieurs semaines par la canicule, eussent pu refleurir naturellement. L'immortel Piè VI pensa que d'aussi éclatants prodiges devaient recevoir la sanction de l'Eglise : un tribunal sévère, présidé par le savant prince cardinal Della Somaglia, examina les faits sur la déposition et l'interrogatoire de neuf cent soixante-deux témoins ; il dut les confirmer par l'institution d'une solennité annuelle, d'un office propre avec messe propre, et qui ont été célébrés jusqu'à l'invasion des républicains Français.

Nous ne saurions croire que ces signes extraordinaires et si prodigieusement multipliés de l'intérêt porté par la très sainte Vierge aux destinées de l'Eglise, aient dû se borner exclusivement aux temps qui suivirent : ils annonçaient certainement les fléaux qui allaient fondre incessamment sur Rome ; mais ils avaient aussi une immense portée qui s'est développée par des événements non moins étonnants depuis 1850, et évidemment explicateurs de ces premiers prodiges. Notre pensée tout entière est que les derniers temps doivent nous montrer toutes les gloires de Marie et faire connaître ces mystères profonds que renferme son nom sublime, et soupçonnés dès le premier siècle par St Denys l'Aréopagite.

Au milieu des commotions politiques, des terreurs de l'avenir, d'un je ne sais quel vague pressentiment de catastrophes et de bouleversements sans fin, après 1850, se manifeste soudain un redoublement de confiance envers l'auguste Règne du ciel : on invoque la plus précieuse de ses prérogatives. Les populations effrayées des signes de la colère divine s'empressent d'implorer sa puissante médiation ; elles espèrent en obtenir la cessation de fléaux menaçants ; et voilà qu'une vision d'une simple fille à Paris vient centupler cette confiance et mettre en quelque sorte le sceau à la certitude de l'immaculée conception de Marie. La Vierge par excellence se montre à elle, environnée d'une éblouissante lumière dont elle répand les rayons sur le globe du monde ; la France est le point sur lequel elle paraît en répandre davantage avec approbation de l'autorité ecclésiastique. On frappe en conséquence une médaille : bientôt ce signe commémoratif de la vision est accompagné d'une foule de prodiges qui lui font donner le nom de *miraculeuse* ; en peu d'années, on distribue plus de vingt-deux millions de ces médailles. Dans les premiers jours de décembre 1856, un pieux pasteur des âmes se sent inspiré de consacrer sa paroisse au très saint et immaculé cœur de la bienheu-

reuse Vierge Marie et de fonder une association en son honneur, afin d'obtenir de cette tendre mère la conversion des pécheurs dont notre globe est rempli : le titre d'Immaculé donné à ce Cœur compatissant est un implicite hommage rendu à sa divine origine ; le renouvellement d'une paroisse auparavant composée presque de mécréans, des milliers de chrétiens revenus à la foi de leurs pères, des conversions éclatantes et durables, trois millions d'enrôlés sous l'étendard du Cœur immaculé de la Reine du Ciel et de la Terre, sont le fruit de ce culte nouveau rendu à Marie. N'oublions pas que le plus insigne de ces miracles est bien sans contredit la conversion de l'israélite Ratisbonne : on y voit une certaine analogie avec celle de Saül renversé sur le chemin de Damas. Il est dès lors aisé de prévoir que l'Auguste Marie se charge de renouveler le monde elle-même, et que son divin fils semble lui en confier exclusivement le soin, en ne paraissant pour ainsi dire qu'à sa suite, car elle est *la servante du Seigneur* afin de lui préparer les voies.

Or, c'est parmi ces prodiges qu'en apparaît un autre plus étonnant : on sait par un homme soudainement éclairé d'une science surhumaine quelle a été la création spéciale de Marie ; il ne transmet point sa parole, mais celle d'un esprit glorieux, de Michaël, chef de la milice céleste. « La très sainte Vierge *divine*, lui dit-il, parce qu'elle est formée de l'émanation de la divinité. Cette émanation surpassait tout ce qui devait être créé dans le ciel : son esprit était tiré de la très sainte Trinité ; il était composé de la puissance du Père, de l'amour du Fils, et de la sagesse du Saint-Esprit. Elle est donc *divine* puisque la puissance du Père est divine, l'amour du Fils est divin et la sagesse du Saint-Esprit est divine. » L'Archange a soin d'appeler cette création privilégiée *sagesse créée*, afin d'éloigner tous les soupçons de quatrième personne et de montrer la distance infinie qui la sépare de la sagesse créée ; il énonce clairement qu'il ne s'agit d'abord que de son esprit qui plus tard fut couvert du voile de la nature humaine. Le terme *émanation* n'a rien de surprenant, après une telle explication, saint Thomas et tant d'autres s'en étant servi : cette expression désigne naturellement une création spéciale ; elle convient aussi particulièrement à la création des purs esprits qui sont appelés les rayons de la divine essence, les images de Dieu. Et voilà que, dans cette même capitale où l'on avait applaudi, la veille, aux prodiges évidemment opérés à la gloire de l'immaculée conception par sa médaille miraculeuse, on se récrie contre ce langage sublime et on ose l'interpréter en mauvaise part : la chose se traite d'hé-

résie; l'organe et ceux qui accueillent une aussi haute révélation sont accusés d'admettre une quatrième personne de la sainte Trinité. Les ignorants! La cause de leurs répugnances est bien connue: si un nom pros- crit ne s'était pas trouvé à côté, on aurait peut-être admiré; du moins on se serait tu. Mais ils se sont hâtés trop tôt: il a été facile de leur montrer qu'une révélation pareille, quoique inouïe, était évidemment l'explication du mystère jusque là impénétrable de l'immaculée concep- tion, lorsque nous avons appris par le même organe la très pure concep- tion de Marie, opérée dans le sein de sa mère par la puissance de Dieu au moyen de la foi seule d'Anne et de Joachim. Véritable incarnation de la sagesse créée qui préluait à l'incarnation par elle de la sagesse ir- créée. L'Archange continua: «réponds à ceux qui t'ont dit qu'il faut
» d'autres lumières, qu'ils en ont déjà de trop fortes pour les yeux de
» leur foi.» L'événement a fait voir qu'il disait vrai. «Mais je leur dis
» par ta bouche, moi l'Archange Michel, que Dieu a réservé ces temps
» pour faire connaître la gloire de sa fille bien-aimée, de celle qui est la
» plus belle d'entre les lis, et que cela n'est pas une nouveauté pué- rière
» ou scandaleuse... Mais Dieu réservait des temps où l'intelligence des
» peuples les moins bornés pourrait recevoir, après avoir compris la
» religion du Fils, sans crainte d'être exposés à l'idolâtrie, les gloires de
» la mère de Dieu, qui, si elles eussent été proclamées aux temps
» primitifs, auraient nui peut-être jusqu'au crime au triomphe de J.-C.
» qui peut seul être adoré. C'est pourquoi Celui qui est l'intelligence et
» qui conduit tout par une sagesse qu'il tient de lui, a choisi le moment
» où l'intelligence humaine est au parfait développement de ce qu'elle
» peut être.» Le même envoyé céleste ajoute ailleurs: «L'homme
» calme écoutant la raison qui lui en dira plus que la science étudiée,
» verra clairement que l'esprit de ténèbres ne fournit pas ainsi à celui
» qu'il s'acharne toujours à perdre, des armes pour le vaincre. Lisez
» toutes les écritures et cherchez si vous trouverez un démon non pas
» exaltant les gloires de Marie comme vous prétendez que le fait celui
» qui est le chef de la milice angélique, mais seulement approuvant ses
» moindres prérogatives! Non! vous ne le trouverez pas, j'en appelle
» à vos docteurs éclairés, et à vous aussi savants si vantés. Croyez-
» vous de bonne foi qu'un démon expliquera aux chrétiens que le divin
» cœur de Marie est le seul chemin pour arriver promptement dans l'a-
» dorable cœur de Jésus? Non encore, vous ne le croyez pas! Vous
» vous récriez, parce que Dieu veut faire connaître aux hommes le

» illustres prérogatives de la Reine du ciel ; et pourquoi ne le ferait-il
» pas ? N'est-elle pas l'Épouse du Saint-Esprit ? et au moment où ce
» divin esprit va régner par une effusion nouvelle parmi les créatures,
» ne doit-il pas faire publier toute la grandeur et la pompe dont il lui
» a plu d'honorer cette Épouse divine ? Je vous le demande, à vous doc-
» teurs fameux, où en êtes-vous restés des gloires de Marie ? Que le
» chrétien rebelle peut croire que vous lui en imposez, en disant que la
» Mère de Jésus-Christ a été préservée de la tâche du péché d'Adam.
» Où en êtes-vous restés, vous qui, par la faiblesse de vos lumières
» malgré votre haute science et votre érudition, avez été bornés sur
» l'explication de la Conception immaculée ?

» Vous vous dites hardiment : *croyez ou ne me croyez pas !* votre foi
» peut être tranquille à ce sujet ; nous attendons toujours le temps où
» il plaira à Dieu de faire connaître à son Église ce qu'elle doit décider
» là-dessus. Et cependant, dans tous les temps, que de grâces ! que de
» miracles incontestables ont été opérés envers la foi de ceux qui
» avaient devancé l'Église dans cette croyance ! Il ne s'agissait, pour
» éviter des périls imminents, que de dire ou de porter sur soi, et
» même dans les lieux que l'on habitait, ces mots écrits sur l'étendard
» de l'Ange du Seigneur, en caractère ineffaçables : *Marie a été conçue*
» *sans péché !* Eh bien ! je vous le dis, à vous, nouvelles colonnes de
» l'Église de Pierre : au grand concile qui n'est pas très éloigné et que
» nécessitera bientôt la persécution terrible qui va avoir lieu,
» vous ne sortirez de la lutte que quand unanimement vous aurez re-
» connu et annoncé comme article de foi la Conception immaculée de
» la divine Mère du Verbe.

Et ce sont ces étonnantes révélations des gloires de Marie qui ont
rencontré une si formidable opposition ! Après les avoir traitées d'im-
postures, on a eu l'impudeur de les taxer de sataniques. Une semblable
opposition est plus incompréhensible que la révélation elle-même.

§ III.

Examen de la conduite de l'autorité ecclésiastique à l'égard de
cette Oeuvre prophétique. — Conclusion.

Pour nous, nous publions ces faits, parce que telle est notre mission ;

ils furent déferés d'abord à l'autorité ecclésiastique ; le refus de celle-ci d'en examiner la valeur ; provoqua un appel à l'Episcopat français. Le silence intéressé, une injuste persécution, d'injonction criminelle de rétracter ce que la conscience ne permettait de regarder ni comme inventé, ni comme satanique, nous auraient même autorisés à manifester des faits qui, après tout, avaient autant de droits à la publicité qu'un trop grand nombre d'autres à la gloire et à la louange du monde, de l'enfer, des ennemis de Dieu et de son Eglise : mais, après un délai suffisant, la divine sagesse a daigné nous ordonner de rompre un long silence ; nous avons dû obéir. Elle avait dit d'avance : « Faut-on apporter une lampe pour la mettre sous le boisseau et sous un lit ? N'est-ce point pour la placer sur le chandelier ? car il n'y a rien de caché qui ne doive un jour être découvert, rien de secret qui ne devienne public. Ce qu'on vous a dit dans le secret, proclamez-le sur les toits. » Si le divin Maître a daigné nous appeler à la connaissance intime de ses secrets, ce n'a point été pour qu'ils demeurent ensevelis : notre obligation est de semer sans épargner les peines, sans choisir le champ, sans en négliger aucune portion, sans se rebuter du peu de succès, sans craindre les périls, sans changer ou mêler le grain qui nous a été confié.

Nous n'ignorons pas ce qu'on peut alléguer à ce sujet ; nous ne récriminerons pas en disant que le magistrat spirituel n'a pas suivi la marche que lui traçait l'Eglise ; nous le livrons à sa conscience avec les conseillers qui l'ont égaré. Qu'il nous suffise de déclarer que dans les conjonctures où nous nous trouvions, nous n'avons pu douter de l'ordre de Dieu. Lorsqu'une révélation particulière est démontrée divine, elle oblige ceux qu'elle concerne : ainsi le pense Benoît XIV avec le cardinal Bona. Les lois de l'Eglise souffrent exception, lorsque l'ordre de les enfreindre vient de Dieu : Abraham n'hésita point d'immoler son fils Isaac ; Judith ne balança point à égorger le général, Holopherne livré à sa discrétion, quoiqu'elle eût reçu de lui une bienveillante hospitalité. Nous savons qu'alors on doit s'appuyer sur un vrai miracle ; or la révélation de l'OEuvre de Miséricorde par un organe nouveau depuis 1859, nous a cent fois jusqu'à l'évidence été prouvée divine, et il est nombre de faits aujourd'hui bien connus de l'autorité ecclésiastique auxquels elle est contrainte elle-même de donner le caractère du miracle.

Nous ne répétons point ici les faits prodigieux de cette OEuvre : on en peut lire le récit dans la Voix de la Septaine ; d'autres non moins

étonnants seront publiés un jour. Nous y avons raconté les miracles de la présence réelle de Jésus-Christ, manifestée dans diverses hosties que nous savons avoir été arrachées à la rage du roi infernal. Nous rappellerons seulement que la manifestation du Sacré Cœur en la modeste demeure de Pierre-Michel avant sa captivité, en présence de plusieurs témoins, sur une de ces hosties enlevées au démon par les exorcismes d'Agen, est à nos yeux une preuve péremptoire de la divinité de l'OEuvre. La conservation de ces saintes parcelles mutilées, déchirées, ensanglantées, sans que déjà, depuis plusieurs années, elles aient souffert aucune autre altération, complète cette démonstration. Ajouterons-nous que des frères égarés, appartenant à des cultes dissidents, ont lu avec une vive impression les écrits de l'Organe : ils sentaient combien ils intéressaient le Catholicisme ; ils comprenaient qu'ils ne pouvaient admettre des faits aussi prodigieux et la divinité des communications, sans abjurer les erreurs de leur secte. Ils ne comprenaient point l'indifférence du Clergé romain à cet égard ; ils avouaient aussi que pour appartenir à l'OEuvre de Miséricorde, il faudrait devenir Catholique. Le langage blasphématoire sur cette OEuvre imputée au démon, leur a paru confirmer leurs préventions contre les miracles dont l'Eglise catholique se glorifie, et ils en tiraient cette conséquence que si ceux de Pierre-Michel sont diaboliques ou peuvent l'être, tels qu'ils se sont passés et sont rapportés par tant de témoins, bien d'autres aussi qu'on a publiés en faveur de l'Eglise romaine, sont ou peuvent également avoir été opérés par l'intervention de Satan ; ils ont dit qu'eux aussi avaient des miracles, et qu'ils étaient autant autorisés à traiter ceux de l'Eglise catholique de démoniaques que les catholiques à qualifier de la sorte les miracles des protestants. Il s'en est rencontré d'autres que le récit de tant de merveilles a réconciliés avec la véritable épouse de J.-C : ils ont abjuré ; ils sont catholiques maintenant et enfants de l'OEuvre de Miséricorde. Mais, ô honte ! ô inconséquence ! Ils sont contraints de cacher leur attachement à une œuvre qu'ils croient divine et qui leur a procuré le bonheur de devenir catholiques. Refusés par certains ecclésiastiques, ils ont été heureux d'en trouver de plus charitables qui n'ont pas jugés à propos de tourmenter leur conscience sur une conviction, l'âme de leur piété, le fondement de leur persévérance et conforme à l'orthodoxie. Et comment n'aurions-nous pas la conviction de la divinité de l'OEuvre de Miséricorde, lorsque, outre les conversions de protestants ramenés par elle à la religion chrétienne, nous savons combien de catholiques pécheurs

lui doivent d'être revenus à la pratique de la piété et de la fréquentation des sacrements, lorsque nous sommes témoins, tous les jours, des fruits précieux de ferveur, de vertu dans tous ceux qui connaissent et suivent les pratiques de l'Œuvre de Miséricorde?

Ces pratiques, nous l'avons dit, sont une association en l'honneur de l'immaculée conception. On s'engage à défendre, soutenir, propager selon ses moyens la croyance à cette glorieuse prérogative de Marie, vierge immaculée, pure et sans tache. Une telle association est très licite d'elle-même, et nous disons que c'est un crime de la proscrire; elle est licite et *éminemment*, puisqu'elle est dans l'esprit de l'Eglise, qui, sans avoir encore érigé en dogme cette prérogative précieuse à Marie, en a néanmoins institué la fête avec octave privilégiée comme celle du Saint-Sacrement, par Sixte IV, en 1476 (privilege d'indulgence). L'usage des associations de porter un ruban bleu où sont brodés ces mots: Marie est Vierge immaculée, pure et sans tache, ne saurait être répréhensible. Cette association, nous la regardons protégée de toute la puissance de l'Eglise, qui s'est déclarée à ce sujet par les constitutions de Sixte IV, en 1475, de Paul, vers 1617, et de Grégoire XV, en 1622.

« Sa Sainteté, est-il dit dans la Constitution du 24 mai 1622, Grégoire XV, en présence des cardinaux, considérant qu'il résulte un grand scandale, avec offense de Dieu parmi le peuple chrétien, des dissensions et des contestations interminables de soutenir dans les prédications, enseignements théologiques et autres actes publics que Marie a été conçue avec le péché originel, a décrété d'après le devoir de sa charge pastorale, statué, ordonné à tous, tant ecclésiastiques que roligieux, et tout autre, de quelque dignité qu'il soit revêtu, *séculière* ou ecclésiastique, qu'à l'avenir, jusqu'à décision du Saint-Siège apostolique, ils n'osent point en public affirmer que Marie a été conçue avec la tache originelle. » Quoique le Saint Père ne prétende point réprover l'opinion contraire, il défend aux uns et aux autres, en renouvelant les constitutions précédentes, de se taxer réciproquement d'hérétiques; et il ordonne de part et d'autre une entière liberté. Sa-gesse de l'Eglise, que n'êtes-vous suivie par vos ministres? Certes, si les constitutions apostoliques ne parlent point des associations, peut-on nier que l'esprit de l'Eglise leur soit favorable, lorsqu'elle défend aux uns de contredire la croyance de l'Immaculée Conception et autorise les autres à la défendre et à la propager? N'est-il pas logique d'en inférer qu'en défendant d'attaquer les croyants à cette prérogative précieuse à

Marie, elle les encourage et les protège ? Que penserons-nous de ceux qui proscrivent de telles associations, font un crime d'en porter les insignes et ont eu l'audace sacrilège de les proscrire, de les livrer ou de les faire livrer aux flammes ? Oui ! forts de ces constitutions papales, nous pouvons en appeler au Saint-Siège, et accuser nos adversaires de contredire ses décrets et de fouler aux pieds la défense expresse qu'il a faite d'attaquer ou de condamner même indirectement la croyance à l'Immaculée Conception.

A ceux qui nous taxent de sectaires ; nous disons : Non ! Il n'y a point de pensée de schisme, d'hérésie ou de secte quelconque. A-t-on jamais fait schisme en priant à une intention convenue, lorsque les intentions, pures devant Dieu, ne sauraient être suspectes, lorsque l'on n'en a point d'autre que celle de lui demander ce qu'il veut, lorsque les pratiques et prières sont toutes avouées par l'Eglise (une croix, un ruban bénis n'ont jamais été un objet de réprobation), lorsqu'en croyant pieusement à une révélation particulière, on respecte l'organe dont elle nous vient ? Etaient-ils des sectaires, ceux qui s'attachèrent à un saint Dominique, à un saint François et à tant d'autres pieux fondateurs d'ordres religieux ? Certainement il y a mauvaise foi de le supposer de la sorte, lorsqu'on sait que l'homme de Dieu n'offre qu'une conduite édifiante et sans singularité, quant il n'est point dans l'extase, lorsqu'on n'ignore point que ses exhortations touchantes, sa charité envers les prisonniers de Rennes et de Caen les ont généralement édifiés et en ont ramené un grand nombre à la religion et au repentir de leurs égarements !

Avec de telles préventions de la part des magistrats chargés de contrôler toute pratique, toute association de prières, il ne serait pas même possible à la puissance de Dieu de se choisir des âmes qu'il appellerait à prier pour les légitimes descendants de nos rois, à moins de contraindre nos prélats français par des miracles de justice et de rigueur qui répugnent ordinairement à la douceur de ses voies. Qu'y a-t-il d'étonnant d'ailleurs que, parmi tant de pieuses associations de tout genre qui se sont élevées de toute part, il s'en forme une à laquelle personne ne songeait, tant est grande la présomption de l'homme qui ne prétend réussir que par ses propres moyens ? Quoi ! après s'être suscité une jeune vierge pour le salut de la France, il serait surprenant que Dieu intervînt pour elle dans les jours malheureux qui se succèdent depuis trop longtemps.

Au xv^e siècle, en effet, la Vierge de Domrémi, l'illustre Jeanne-

d'Arc, fut envoyée au secours du roi Charles VII, prêt à perdre définitivement le royaume de France, dont la grande et majeure partie était au pouvoir des Anglais. Après sept années d'avertissement de l'Archange Saint-Michel, et des SS. martyres Marguerite et Catherine, elle put accomplir sa divine mission. Elle avait annoncé qu'elle forcerait les Anglais à lever le siège d'Orléans; qu'elle y serait blessée; que le reste de la France se soumettrait au roi jusqu'à Rheims où elle était chargée de faire sacrer Charles VII, et que dans six ans la France rendue à son légitime Souverain serait entièrement délivrée du joug de l'étranger : ses prédictions s'accomplirent; elle eut la gloire d'assister au sacre de son roi à Rheims, avec la bannière qu'elle avait reçue du Ciel. Cependant elle était réputée magicienne dans tous les pays de la domination anglaise. On attribuait au démon son esprit prophétique. La célèbre Université de Paris s'était prononcée contre elle : elle demanda avec acharnement que la malheureuse Jeanne prisonnière fut jugée et condamnée à Rouen où elle était détenue; le tribunal qui fut composé pour la juger en cette ville, fut présidé par l'Evêque de Beauvais, le trop célèbre Cauchon. Elle étonna ses juges par la sagesse de ses réponses : « Je suis venue de la » part de Dieu, disait-elle, et je n'ai rien à faire ici. Abandonnez-moi » au jugement de Dieu qui m'a envoyée ! Par son ordre et par celui de » ses Anges, je suis allée trouver le roi et j'ai pris des vêtements d'homme » et j'aurais mieux aimé être tirée à quatre chevaux, que de par- » tir sans qu'il me l'eût ordonné. S'il m'a choisie, et non une autre, c'est » qu'il lui a plu de chasser les ennemis du roi par une simple jeune fille. » Les saintes me disaient de porter courageusement ma bannière, et que » Dieu m'assisterait. J'accomplis de toutes mes forces, et autant que je » le comprends, l'ordre qu'elles me transmettent, et elles ne me com- » mandent rien qui ne soit agréable à Dieu. J'aimerais mieux mourir » que de renier ce que Dieu m'a fait faire. J'ai dit, et je le répète au- » jourd'hui au très respectable évêque de Beauvais, vous dites que » vous êtes mon juge; vous l'êtes ou vous ne l'êtes pas, je n'en sais rien; » mais prenez garde de prononcer sur moi un jugement injuste, et de » vous mettre par là en danger ! Je vous en avertis, afin que, si vous êtes » puni de Dieu, j'aie fait mon devoir en vous le disant... Je n'ai rien fait » que par révélation... Si vous avez des doutes sur ce que je vous dis » des voies de mes saintes, envoyez à Poitiers... »

A la septième audience, elle annonça le sort futur de l'Angleterre et l'issue de sa guerre avec la France. A la dixième séance, elle répéta la

même prophétie. Enfin, le lundi 1^{er} mars 1844, lorsqu'elle disait : « Mes » voies me disent : *Ne t'affliges pas de ton martyre ; c'est par là que tu » arriveras à la fin dans le royaume du paradis,* » n'annonçait-elle pas sans s'en douter la mort cruelle qu'on lui réservait ? Sa prédiction s'accomplit : on condamna au feu l'héroïne d'Orléans ; au pied du bûcher, on ceignit sa tête d'une mitre ignominieuse ; on y lisait ces mots : hérétique, relapse, apostate ! Elle ne cessa, au milieu des flammes, de protester de son innocence. Elle expira dans les tortures du feu, cette vierge à peine âgée de 19 ans, qui avait sauvé la France du joug anglais, fait respecter partout sur ses pas la religion, la pudeur, et subjugué les plus durs guerriers par l'ascendant de son héroïsme et de sa vertu. Les noms de *Jésus et de Marie*, inscrits sur sa bannière, furent ses derniers mots. Un des spectateurs crut voir alors une colombe blanche s'élever vers les cieux. On rendit compte de toute cette affaire par une circulaire adressée à l'empereur d'Allemagne, à toute la chrétienté et aux villes de France. On eut soin de tout exposer comme venant du Diable, et sa malheureuse victime était présentée comme ayant expié son crime par une mort justement méritée.

Si Jeanne d'Arc eût paru de nos jours, en France, avec la même mission, il n'est pas douteux, d'après tout ce qui se passe, qu'elle n'éprouvât, sinon le même sort, du moins l'opposition de la presque totalité du clergé et de l'épiscopat ; car ce n'est qu'après les événements accomplis, et quand l'impartiale histoire enregistre les faits passés, qu'on loue et exalte ce que l'on eût contredit, si l'on eût été contemporain ; et les mêmes hommes qui peut-être on dit ou écrit d'admirables choses sur Jeanne d'Arc, repoussent les révélations de P. M. Il est vrai qu'aujourd'hui, tout en traitant de sataniques des faits tellement avérés qu'on n'a pu plus longtemps les traiter d'impostures, on ne livre plus aux flammes celui qui a le tort de se donner pour prophète. On a recours à des moyens plus doux, on retient dans un cachot celui qu'on admirerait, si sa parole ne contrariait pas des vues intéressées.

Magistrats spirituels, qui n'avez point élevé la voix lorsque l'on a arrêté aussi arbitrairement un homme qui ne relevait que de votre tribunal, qui ne vous êtes pas émus au récit de l'enlèvement de saintes hosties par la force armée, vous êtes coupables par votre silence ; vous deviez vous souvenir que si vous avez prêté serment de fidélité à un roi de la terre, vous avez contracté avec l'Eglise un engagement supérieur.

Docteurs dans la foi et maîtres dans les choses spirituelles, c'était à vous à examiner les révélations nouvelles avec toutes les formalités que l'Eglise vous commande, et non avec un parti pris d'avance; non en recourant à des informations auprès d'une seule source, mais en vous environnant de toutes les lumières que vous auraient fournies les accusés encore plus que les accusateurs. Elles sont parvenues jusqu'à vous, les plaintes de l'innocence opprimée; vous ne vous en êtes pas émus. Vous vous êtes rassurés et sur votre serment, et sur la responsabilité de l'ordinaire; mais votre serment ne pouvait point vous faire oublier vos devoirs d'Evêques, mais la responsabilité de l'Evêque diocésain ne vous excuse nullement; lorsque cette affaire si minime en apparence a pris une aussi grande extension; lorsque, portée ensuite à Rome sans avoir été déférée au métropolitain, vous avez pu vous convaincre qu'on ne prétendait point en juger avec les seuls documents produits par ses ennemis; lorsque votre sagacité vous a démontré que la question politique était la grande préoccupation qui en empêchait le consciencieux examen. Mais s'il était vrai que pour vous la loi de l'Eglise cédât à la loi du Prince, nous vous récusons pour nos juges: vous auriez abdiqué le droit de nous juger.

Que d'iniquités dans cette prétendue condamnation de l'Œuvre de la Miséricorde, par une lettre à tort qualifiée *Bref* dans le journal *l'Ami de la Religion*! L'intérêt politique a porté ce journal à la publier à l'insu de Monseigneur de Bayeux, qui lui-même déclare ne lui reconnaître d'autre valeur, d'autre dénomination que celle de lettre *close et confidentielle* pour sa gouverne personnelle et non obligatoire pour les fidèles.

Monseigneur de Bayeux se défend d'être l'auteur de toutes les épithètes injurieuses contre les membres de l'Œuvre de la Miséricorde qui se trouvent à profusion dans la lettre pontificale; il se défend aussi d'avoir parlé du Personnage désigné comme prétendu fils de Louis XVI dans la même lettre.

C'est donc à Rome qu'a été faite la déplorable confusion entre les écrits hérétiques du Prince, envoyés directement par lui au Souverain Pontife, et des copies des écrits de Pierre Michel, copies que nous n'avons pu confronter avec les textes originaux; que cette confusion soit le résultat d'un examen trop superficiel, en l'absence des accusés qui n'ont pas été admis à se faire entendre, ou qu'elle soit le fruit d'un rapport faux d'hommes influents qui auraient posé en principe qu'il y

avait toujours erreur dans les communications , puisqu'il s'agissait du duc de Normandie dont ils proclamaient la mort (1).

Nous le demandons à toute la terre , est-ce là de la logique , est-ce là de la justice , de la bonne foi , de la charité chrétienne ? Puissants logiciens , on eût pu dire aussi , après la mort de St Etienne , premier martyr , que sa prière prophétique pour la conversion de Saul était évidemment une illusion , puisqu'elle avait pour objet un homme dont le nom était la terreur des fidèles de Jérusalem . Certainement nous ne nions pas que le fils du Roi martyr , cette infortunée Victime des plus noirs complots et abandonnée pour un temps à sa faiblesse , ne soit mentionné dans les Communications faites à l'Organe de Dieu ; mais nous pouvons affirmer que P.-M. , avant d'être éclairé du don de prophétie , ne le connaissait nullement et qu'il regardait son existence , son identité comme une fable . Nous certifions en outre devant Dieu que ceux d'entre nous croyant à ce mystère invraisemblable , quoique très vrai , gémissaient amèrement sur les blasphèmes proférés à Londres par ce Prince malheureux . Et l'on a pu faire un crime de croire cette prophétie qui nous l'annonce comme devant un jour être changé par un miracle de la grâce ! Et nous participerions ainsi , malgré nous , à ses égarements , parce que , sous la foi d'un oracle , nous le regardons comme l'Instrument futur des desseins de Dieu ! Oh non ! théologiens savants , profonds canonistes , éloquents prédicateurs , habiles politiques d'une sainte compagnie , si vous n'avez pas abjuré l'esprit de votre Institut , vous ne le pensez pas . Et vous auriez souffert que trois de vos membres rédigeassent un exposé officieux et présentassent au Saint-Père l'Œuvre de Tilly comme une affaire concer-

(1) Nous ne savons pas si l'auteur d'un ouvrage déjà mentionné , et où se trouve une prophétie désignant l'*Orphelin du temple* , était jésuite ; mais nous pouvons certifier que le saint et éloquent orateur , le R. Père de Maccarty , avait confié à un homme respectable , vers la fin de la Restauration , que le fils de Louis XVI existait . On sait très bien à Rome qu'il fut conduit secrètement à Pie VI , qui ne put le protéger plus longtemps , étant lui-même assailli par les républicains de cette époque .

Le pape Grégoire XVI a résisté pendant deux ans aux sollicitations de la lettre mentionnée ; à la fin un homme influent (le père *Vaur*) , dans l'intérêt de l'ambassade française , est parvenu à obtenir de Sa Sainteté cette pièce préparée et rédigée au couvent de Jésus , à Rome , par le P. Rosaven .

tée, commune avec la cour hérétique du Proscrit de Londres, et une seule et même conspiration contre l'Etat et la Religion ! Certes, elles sont tombées sous vos yeux, ne serait-ce qu'un instant fugitif, ces communications où sont exaltées si haut les grandeurs de Marie et d'où jaillissent de si vives lumières pour nous faire descendre dans les profondeurs de l'amour divin ; et vous vous êtes arrêtés étonnés ! Mais mus par des calculs humains, vous auriez cru devoir vous taire, et attendre, avez-vous dit, l'heure de Dieu, comme si un événement aussi prodigieux pouvait être retenu sous le boiseau, parce qu'il ne convient point aux combinaisons de votre prudente politique, ou bien parce qu'il n'aurait point paru parmi vous !

Cette connaissance des *révélations nouvelles*, toute superficielle qu'elle soit, aura-t-elle réveillé quelques remords ? nous le souhaitons ; elle serait un acheminement à réparer une injustice sacrilège. Nous ne pouvons qualifier autrement la manière dont on s'y est pris à Rome pour surprendre la religion du Vieillard assis sur la Chaire principale.

Trois jésuites se seraient chargés de l'examen des pièces envoyées de Bayeux : ils saisirent le plan accusateur, et s'aidant de documents qui constataient les blasphèmes du duc de Normandie, ils mêlèrent habilement ses prétentions à des oracles qui le concernent sans doute, mais bien différents de l'esprit qui l'anime, pour ne faire qu'une seule et même affaire, une seule et même intrigue, une seule et même œuvre infernale des partisans du Prince à Londres et des adhérents, disait-on, du soi-disant Prophète. Prévenu déjà contre le malheureux Prince par une lettre qu'il lui avait écrite, remplie de grossières impiétés, le Saint-Père put croire que Pierre-Michel et le duc de Normandie étaient les chefs d'une même secte ou d'une même conspiration religieuse, et céda enfin aux instances.

Le bon sens, dans tout cela, n'est pas plus respecté que la bonne foi : vous avez demandé, MM., la réhabilitation dans l'opinion publique ; et nous aussi nous demandons la réhabilitation de l'Œuvre Sainte de la Miséricorde dans les consciences que l'imposante réputation de science et de piété a égarées. Vous le devez à votre conscience, à la France, à l'Eglise, à votre Institut déclaré *picux*, à Notre-Dame-du-Cœur, au Sacré Cœur de Jésus dont vos devanciers ont été les plus fervents prédicateurs. L'histoire pourra bien laisser tomber d'inexorables arrêts contre vos persécuteurs ; mais si vous ne réparez l'injustice que nous signalons, elle écrira aussi sur votre tombe : *La célèbre Compagnie de*

Jésus vécut trop d'un jour ! elle se déclara l'ennemie de l'Oeuvre du Seigneur ; elle a reçu la peine du Talion.

Nous concluons : convaincus que l'Oeuvre de Miséricorde est bien l'Oeuvre de Dieu, nous repoussons comme de nulle valeur le Bref clandestin ou *subreptice* ou *obreptice*, du 8 novembre 1843 : Nous le rejetterons à nos adversaires comme un acte injuste, qui est leur ouvrage. Il n'est basé que sur des faits qui sont ou matériellement faux, ou interprétés en mauvaise part. Nous attestons de nouveau, devant Dieu et devant les hommes, que nul d'entre nous n'a inventé l'Oeuvre de Miséricorde que nous connaissons ; que les visions, les extases, révélations écrites ou imprimées, émanent d'un homme que tout nous prouve être l'Organe de Dieu. Nous déclarons que l'attente du Règne de Dieu, d'un jugement *antéfinal*, d'un second avènement de Jésus-Christ, n'est point une pure imagination, et que l'ayant accueilli comme l'objet des prophéties nouvelles, nous avons cherché à la concilier avec les anciens oracles des saintes Écritures, sauf la décision ultérieure de l'Église, qui ne méprise jamais les prédictions authentiques, et attend ordinairement pour les croire divines, qu'elles soient accomplies. Nous publions encore que ce prétendu Bref n'a été précédé ni d'enquête, ni d'audition de témoins, ni d'examen spécial de celui qui a reçu les communications surnaturelles. Nous devons à la vérité de déclarer que nos réclamations ne sont point parvenues au Saint Père, et que, dans le même temps où l'on sollicitait la réponse de Sa Sainteté à la dénonciation partie de Bayeux, un religieux Dominicain, le R. P. de la Marche, reçut, avec les premiers cahiers imprimés des *Septaines*, jusqu'au treizième numéro inclusivement, un manuscrit des premier entretiens de Saint Joseph, et une supplique adressée au Saint Père : cette dernière n'a point été remise par lui, parce que, disait-il, elle n'était point contrôlée par l'ordinaire de celui qui l'a composée ; ce religieux et ses amis ne trouvèrent rien de répréhensible dans les imprimés ou manuscrits, ne pouvant rien prononcer, d'ailleurs, sur des prédictions d'un avenir plus ou moins prochain.

Nous affirmons enfin que le St Père a déclaré qu'il n'eût jamais signé la lettre ci-dessus, si les pièces envoyées par nous lui avaient été connues, et qu'en l'état des choses il fallait considérer cette lettre *non comme une décision pontificale, mais simplement comme un commencement d'informations.*

Nous protestons contre l'arbitraire de plusieurs Prélats Français et

des pères qui leur sont soumis, lorsqu'ils ont proscrit avec tant de rigueur l'Association en l'honneur de l'Immaculée Conception et ses insignes.

St Augustin a proclamé cette belle doctrine : *In necessariis unitas; in dubiis libertas; in omnibus charitas*. Une association de prières a été proscrite par eux. Nous leur avons dit qu'étant implicitement approuvée par l'Eglise qui a défendu d'attaquer les partisans de l'Immaculée Conception, une Association en l'honneur de cette croyance est inattaquable. Bien que les supérieurs Ecclésiastiques puissent suspendre des actes, interdire des insignes pieux pour éprouver l'obéissance, il leur est défendu par l'Eglise d'anéantir ou de proscrire ce qui de soi est bon et utile. La question de l'origine surnaturelle et divine d'une Association en l'honneur de Marie Immaculée, que l'Eglise proclame le marteau destructeur de toutes les hérésies, serait-elle douteuse, ils devraient toujours en permettre les pratiques, en recommandant la discrétion et la réserve de la prudence chrétienne. Ils ont prévarié, lorsque avec l'abandon des insignes pieux ils ont exigé de leurs inférieurs de mentir à leur conscience, en abjurant une OEuvre qu'ils croient pieusement divine.

Dans le concours de deux opinions probables, dont l'une l'est moins, on conseille et on autorise, si on ne l'ordonne point, le parti le plus sûr. Or le parti le plus sûr, lorsque, par une révélation probable (1), on est appelé à une OEuvre bonne de soi, est certainement de répondre à sa vocation. Comment donc peut-on proscrire l'attrait spécial et fortifié par une révélation inattendue, de défendre le privilège de Marie Immaculée, de prier pour la conversion des pécheurs, d'implorer la divine clémence pour détourner, abréger ou mitiger des fléaux annoncés, et de solliciter des grâces particulières pour notre France?

L'OEuvre de Miséricorde n'étant nullement douteuse pour nous, nous croyons plus que licite d'en suivre les prescriptions; nous avons la persuasion que même que telle est la volonté de Dieu. Les supérieurs Ecclésiastiques doivent donc nous laisser la liberté de suivre notre attrait, et nous protestons d'avance contre toute défense de leur part à ce sujet, comme tyrannique, arbitraire et contraire à l'esprit de l'Eglise et à notre vocation.

(1) L'obligation n'est point douteuse lorsque la révélation est démontrée divine à la conscience de celui qui la reçoit.

Nous les prions de laisser en paix les âmes bonnes et simples, dont la connaissance de cette *Œuvre* a ranimé toute la piété et qui prient avec tant de ferveur pour leurs frères. Nous les supplions, au nom de Jésus et de Marie, du salut des âmes, de l'avenir de l'Eglise et de la France, de ne point contrarier la propagation de cette dévotion évidemment suscitée du Ciel comme un secours contre les catastrophes annoncées. Nous les conjurons, s'ils doutent, d'examiner par eux-mêmes et les doctrines et les faits, et sur les lieux et par les témoins, pour se convaincre que tout dans cette Association est orthodoxe et conforme à l'Esprit de la religion.

Nous leur déclarons qu'il n'est aucun de nous qui ne soit soumis à l'Eglise; et ce n'est qu'en suivant son esprit que nous sommes pieusement attachés à des révélations qui nous paraissent expliquer ce qu'elle nous enseigne et ce qu'elle nous porte à croire à la gloire de Marie.

Dieu le veut! disons-nous, prenez la Croix de grâce: son origine est mystérieuse et divine; elle est l'arme avec laquelle il faut combattre les ennemis de Dieu, comme elle est le bouclier contre leurs attaques, et le plus sûr des paratonnerres, par la pénitence, contre les rigueurs de la justice divine. Ce signe n'est point nouveau; il est celui de tous les chrétiens; mais il apparaît maintenant pour commencer la *croisade spirituelle*, dont le résultat doit être le triomphe de J.-C. et de son Eglise.

Dieu le veut! Empressez-vous de vous revêtir des couleurs de Marie, enrôlez-vous dans la milice de la *Vierge Immaculée, pure et sans tache*. Le temps de la manifestation de ses gloires est proche. Epouse de l'Esprit-Saint qui a déversé sur elle tous ses dons, nous devons recevoir de sa plénitude: par elle nous avons reçu le salut qui est son divin *Fils*; par elle aussi, le monde doit recevoir la sanctification universelle que le Verbe incarné dans elle nous a procurée par ses mérites infinis.

Salut à cette Ere nouvelle de régénération! Ayez confiance! la rédemption est proche: le monde va être affranchi de tous les restes du péché pour faire éclater la sainteté du souverain Maître possesseur de toutes les âmes par les feux de sa charité.

Mais aussi c'est l'heure où va être arrachée l'ivraie du champ du Père de famille. Pénitence, conversion, fruits de salut, et espérance des biens promis! Amen. *Cito veniet Dominus Jesus.*

Vivent Jésus, Marie et Joseph dans tous les cœurs.

17 février 1846.

B., prêtre.

... dans les prières de l'âme en fait les âmes bonnes et simples, dont
la connaissance de cette œuvre a ramené toute la prière et qui prient
tant de fois pour leur salut. Nous les supplions, au nom de
notre Seigneur Jésus-Christ, de leur donner la grâce de la
prière, de ne point contester la propagation de cette doctrine évan-
gélisante du Christ, comme en certains lieux les catholiques s'en
font. Nous les supplions, s'ils doutent, de s'adresser par eux-mêmes et
par leurs amis et par les lieux et par les langues, pour se
faire que tout dans cette association est orthodoxe et conforme
à l'esprit de la religion.

Nous leur déclarons que si cet amour de Dieu qui ne se connaît
que par son fruit et son esprit qui nous sommes pleinement
unifiés à des révélations qui nous permettent d'acquiescer que c'est
ainsi et ce qu'ils nous font à croire à la gloire de Dieu.

Dieu le veut! Dieu nous a donné la Grâce de l'Esprit, son organe
et mystérieux et divin; elle est l'âme avec laquelle il faut combattre
les ennemis de Dieu, comme elle est le bouclier contre leurs langues,
et le plus sûr des passeportes par la prière, contre les rigueurs de
la justice divine. Ce signe n'est point nouveau; il est tel de tous les
siècles; mais il apparaît maintenant pour commencer la grande que-
rrelle, dont le résultat sera la triumphe de J.-C. et de son Règne.
Dieu le veut! Écrivez-vous de nous et de nos collègues de la
France dans le monde de la France Française, pour et sans tâche.
Le temps de la manifestation de ses gloires est proche. Nous
l'attendons qui a déjà été dans ses jours, nous devons recevoir
de sa plénitude; par elle nous avons reçu le salut qui est son divin Vêtu.
Le monde doit recevoir la sanctification universelle que
le Père incarne dans elle nous a promise par ses paroles saintes.

Salut à cette Eglise nouvelle de régénération! Avec confiance, la ré-
demption est promise; le monde va être débarrassé de tous les restes du
péché pour faire place à la sainte du souverain Maître possesseur de
toutes les âmes par les lieux de sa charité.

Mais aussi c'est l'heure où va être atteinte l'œuvre du Christ du Père
de famille. Écrivez, convertissez, faites de saint et espérance des biens
propres! Amen. Christ Jésus! Dominus Deus.

Vivez Jésus, Marie et Joseph dans tous les lieux.
17 Janvier 1846



ERRATA.

- Page 3, ligne 12 : *que* et non pas *et*.
- 5, d^re ligne : *primogéniture* au lieu de *progéniture*.
- 8, ligne 1^{re} : *il* omis après ;
- 8, ligne d^re : *s'est* au lieu de *est*.
- 22, ligne d^re : *aura soumis la* au lieu de *sera soumis à*.
- 24, *mais seulement ceux qui déjà* au lieu de *les uns qui déjà*.
- 41, ligne 1^{re} : 1431 au lieu de 1841.
- 41, ligne 2 : *voix* au lieu de *voies*.
-